



République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère de l'enseignement supérieur

Et de la recherche scientifique

Université ABBES LAGHROUR KHENCHELA

Faculté des lettres et Langues

Département : lettres et langue française

Spécialité : Sciences Du Langage



Mémoire présenté au Département de Lettres et Langue Française.

Pour l'obtention d'un Diplôme de Master.

Le métissage linguistique dans un genre littéraire.

Etude de cinq chapitres du récit

« Sur les traces du Phénix » d'Abd Ellatif Boukehil.

Présenté et soutenu par :

MEZIANI Halima.

Dirigé par

Mme. BOUZAHER Hanane

Jury de soutenance :

Président : M_R. MANSOURI Yacine, M.A.A université Abbas Laghrour- Khenchela

Examinatrice : M_{me}MBOUSSAAD Amel, M.C.B université Abbas Laghrour-Khenchela

Directrice : M_{me}BOUZAHER Hanane, M.A.B université Abbas Laghrour- Khenchela

Année universitaire:

2018/2019

Remerciements

En préambule à ce mémoire, je tiens à remercier et glorifier Dieu le tous puissant pour m'avoir donné la force et la possibilité d'accomplir ce travail.

Je remercie sincèrement madame Bouzaher Hanane, ma directrice de recherche pour ses orientations et ses conseils.

Je remercie également les membres du jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer mon travail.

J'adresse mes vifs remerciements à ma chère mère pour ses prières pour moi, ainsi qu'à mes sœurs Ilhem et Sabah et ma nièce Wafa sur lesquelles je peux toujours compter.

Un grand merci également à mon amie Sabrina Chakheb, celle qui m'a toujours écoutée et soutenue.

Enfin, c'est vers Oussama que je me tourne : véritable « supporter », il n'a jamais cessé de m'encourager. Il n'a jamais hésité à m'apporter toute son aide et son soutien. Son optimisme et ses paroles toujours réconfortantes ont fait en sorte que j'ai pu prendre confiance en moi. Merci infiniment.

Dédicace

À toute ma famille.

À « mein alles ».

Tables des matières

Dédicace

Remerciements

Introduction

générale.....1

Partie 01 : cadrage

théorique.....4

Chapitre 01 : mine de définitions de quelques notions.

- Introduction.....6
 - 1. Le contact de langues.....6
 - 2. Le métissage linguistique.....8
 - 3. La langue arabe et ses variétés.....10
 - 3.1. L'arabe classique.....10
 - 3.2. L'arabe dialectal algérien.....11
 - 4. Les genres littéraires et le récit.....12
- Conclusion.....13

Chapitre 02 : l'emprunt linguistique.

- Introduction.....15
 - 1. Définitions.....15
 - 2. Les types d'emprunt.....17
 - A. L'emprunt de nécessité.....17
 - B. L'emprunt facultatif (de luxe).....17
 - 3. Les causes de l'emprunt.....18
- Conclusion.....18

Chapitre 03 : autour de l'alternance codique.

- Introduction.....21
 - 1. Définitions.....21
 - 2. Les types de l'alternance codique.....23
 - 2.1. La typologie de Poplack.....23

2.1.1 L'alternance codique intra-phrastique.....	23
2.1.2 L'alternance codique inter-phrastique.....	23
2.1.3 L'alternance codique extra-phrastique.....	23
2.2. la typologie de	
Gumperz.....	23
2.2.1. l'alternance codique	
situationnelle.....	24
2.2.2. l'alternance codique	
conversationnelle.....	24
3. Alternance codique ou emprunt.....	24
4. Les fonctions de l'alternance codique.....	25
- Conclusion.....	26
Partie 02 : cadrage méthodologique et analyse des données.....	27
Chapitre 01 : corpus et méthodologie.	
1. Corpus.....	29
2. Méthodologie.....	30
Approche quantitative.....	33
Approche qualitative.....	31
Chapitre 02 : analyse quantitative des emprunts et des alternances codiques.	
1. Identification des mots et des expressions étrangers.....	34
2. Répartition des emprunts et des alternances codiques.....	35
3. Taux d'emprunts et des alternances codiques.....	36
Chapitre 03 : analyse qualitative des emprunts et des alternances codiques.	
1. Analyse qualitative des emprunts.....	40
- La grille d'analyse des emprunts.....	40
2. Analyse qualitative des alternances codiques.....	43
- La grille d'analyse des alternances codiques.....	43
Conclusion	
générale.....	53

Références bibliographiques.....56

Annexes

Annexe 01 : glossaire sociolinguistique.

Annexe 02 : protocole de la transcription.

Annexe 03 : index thématique.

Annexe 04 : corpus.

Résumé.

Introduction générale

Nombreuses sont les recherches en sociolinguistique qui ont tenté de décrire et de comprendre le métissage linguistique en tant qu'un phénomène qui a répandu au sein de toutes les communautés linguistiques. En effet, il s'agit d'un processus qui consiste en une alternance entre deux ou plusieurs codes linguistiques à l'intérieur de la production d'un même acte du langage, tout en obtenant des énoncés métissés.

Le motif qui nous a poussé et incité à entamer cette recherche sur le métissage linguistique est tout d'abord la propagation de ce phénomène dans les écrits littéraires, qui devient de plus en plus un événement remarquable par excellence. Un problème qui bouleverse au vrai sens du terme la littérature.

A notre connaissance peu d'études qui ont été abouties sur la question du métissage linguistique dans le genre littéraire, ce qui nous a motivés à aborder cette thématique. Pour ce faire, nous avons pensé nécessaire d'analyser cinq chapitres de l'œuvre littéraire « Sur les traces du Phénix » d'Abdellatif Boukehil afin de révéler le métissage linguistique dans le genre littéraire en général et dans le récit écrit par Boukehil en particulier.

Le choix du corpus de cette recherche est dicté par une attirance vis-à-vis des discours littéraires, étant lectrice passionnée de la littérature arabe d'expression française, nous avons observé que plusieurs écrivains arabes tel que Amine Maalouf ont choisi de s'exprimer en français sans renier leur langue maternelle, ce cas là révèle dans le récit « Sur les traces du Phénix » d'Abd Ellatif Boukehil. Cette confrontation de langues nous met en situation de vouloir dévoiler et analyser le métissage linguistique que renferme notre corpus.

Dans les cinq chapitres de « Sur les traces du Phénix » que nous avons choisi comme corpus, plusieurs codes linguistiques interviennent de façon hétérogène. Pour mener à bien notre étude, nous nous baserons sur les langues les plus dominantes dans ces cinq chapitres à savoir l'arabe dialectal, l'anglais, l'allemand et le chaoui.

Le métissage linguistique en tant qu'un phénomène récurrent dans l'œuvre d'Abdellatif Boukehil « Sur les traces du Phénix » nous conduit à poser la problématique suivante : comment se manifeste le métissage linguistique dans les cinq chapitres de l'œuvre littéraire d'Abdellatif Boukehil « sur les traces du Phénix » ?

Pour répondre à notre problématique, nous postulons les hypothèses suivantes :

- L'universelle marque de transcodage qui est l'alternance codique, due en grande partie au comportement plurilingue de la plume de l'écrivain, incarnerait un métissage linguistique dans le récit « Sur les traces du Phénix ».
- Le métissage linguistique comme résultat de la confrontation de plusieurs codes linguistiques se manifesterait au moyen d'emprunts linguistiques de différentes langues dans le récit « Sur les traces du Phénix ».

L'objectif de ce mémoire est de tenter d'apporter un éclairage sur le métissage linguistique dans un genre littéraire (le récit) sous une perspective sociolinguistique via l'analyse de cinq chapitres du récit de l'écrivain algérien Abdellatif Boukehil « Sur les traces du Phénix ».

Afin de confirmer ou infirmer nos hypothèses, nous tenterons via une étude quantitative et qualitative à base sociolinguistique l'analyse de tous les emprunts et les alternances codiques qui se manifestent dans notre corpus tout en orientant et fournissant notre réflexion à travers les travaux de Louis Deroy (1980), Shana Poplack (1988) et John Gumperz (1998).

L'approche quantitative s'appuiera sur la quantification des données recueillies du notre corpus, cette approche se complète par l'approche qualitative qui a une visée descriptive et analytique des énoncés métissés.

Notre travail se subdivise en deux parties réparties en chapitres.

La première partie est consacrée au cadrage théorique, elle contient trois chapitres. Dans le premier, nous allons présenter des aspects définitionnels de quelques notions qui ont éclairci la genèse de notre étude. Dans le deuxième chapitre, notre travail consistera à décrire l'emprunt linguistique, en s'appuyant sur ses types et ses causes. Dans le troisième chapitre, nous allons présenter le phénomène de l'alternance codique tout en mettant l'accent sur ses types, ses fonctions et la distinction entre l'alternance codique et l'emprunt linguistique.

Quant à la deuxième partie dite la partie pratique, elle est réservée au cadrage méthodologique et l'analyse des données recueillies de notre corpus ; elle est divisée aussi en trois chapitres. Le premier chapitre comprend une présentation du corpus, ainsi que les approches (quantitative et qualitative) utilisées afin d'analyser ce dernier. Le deuxième chapitre concerne les différentes étapes de l'analyse quantitative des emprunts et des alternances codiques. Le dernier chapitre est consacré à l'analyse qualitative des données

recueillies, c'est-à-dire, analyse qualitative des emprunts linguistiques et des alternances codiques.

Partie 01

Cadrage théorique

Chapitre 01

Mine de définitions de quelques notions

Introduction

Bien que la sociolinguistique soit une discipline vaste, elle exploite la langue comme un produit social pour donner naissance à plusieurs phénomènes ; La littérature et les genres littéraires ont également subi des changements remarquables grâce à ces phénomènes. Ce premier chapitre intitulé « mine de définitions de quelques notions » englobe une présentation brève de quelques concepts, nous entamerions ceci par les interrogations suivantes : qu'est ce que le contact de langues ? De quoi s'agit-il le métissage linguistique ? Et comment définit-on la langue arabe et ses variétés ? Et finalement qu'est ce que les genres littéraires et le récit ?

1-Le contact de langues :

Le contact de langues est un concept qui remonte au XIXe siècle, mais ce n'est qu'au début des années 60 qu'il a pris une place assez importante au sein des sciences du langage, et il est devenu l'un des premiers objets d'étude de la sociolinguistique.

Le contact de langues est la chose du monde la plus partagée (environ six mille langues seraient parlées aujourd'hui sur la planète pour un nombre limité d'Etats) ; il est considéré par Henri Boyer comme une source de conflit d'une part et comme un vecteur de coopération de l'autre part.

Ce phénomène a attiré l'attention de plusieurs linguistes, et en revanche il a subi d'eux de diverses définitions ; nous citons quelques unes :

Dans le dictionnaire de la linguistique Dubois & Al présentent le contact des langues comme :

Le contact de langues est donc l'évènement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes. Le contact de langue peut avoir des raisons géographiques [...] C'est là, notamment, le contact de langues des pays frontaliers. [...] la coexistence dans une région donnée (ou chez un individu) de deux ou plusieurs langues se résolvent par la commutation ou usage alterné, la substitution ou utilisation exclusive de l'une des langues après élimination de l'autre ou par l'amalgame. (1994 :115)

Hamers en se référant à Weinreich a défini le contact de langues ainsi :

« Toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. Le concept de contact des langues réfère au fonctionnement psychologique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc d'un individu bilingue ». (1997 :94-95)

À l'instar de ces linguistes, Khaoula Taleb Ibrahimy souligne que :

les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlars populaires. (1998 :22)

À partir des définitions qu'on vient de citer supra, nous observons que les recherches ont démontré que les frontières géographiques sont l'un des facteurs qui possèdent une grande contribution dans le contact de langues. Par ailleurs nous devons parler de ce phénomène chez un même locuteur comme le démontre Taleb Ibrahimy en donnant à titre d'exemple le locuteur algérien qui parle plus qu'une langue telle que l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard, le français...

Cette coexistence entre les langues est marquée par la rapidité du processus d'adoption des nouveaux termes suivants différents phénomènes que nous évoquerons par la suite tel que : l'emprunt qui représente un héritage linguistique qui permet l'enrichissement des langues et l'alternance codique. Ce sont deux procédés que nous tenterons de présenter.

2- Le métissage linguistique :

On sait à quel point la question des langues est aujourd'hui cruciale, ce domaine peut être contaminé par des influences extérieures qui altèrent leurs structures linguistiques.

D'après l'étymologie le « Métissage » est du latin tardif *mixticius* (dérivé du latin classique *mixtus* 'mélange') qui s'énonce essentiellement par le verbe *miscere* 'mélanger'. François Laplantine et Alexis Nouss (2008) soulignent que le métissage est apparu pour la première fois en espagnol et portugais dans le contexte de la colonisation pour désigner les descendants des unions entre personnes appartenant à deux peuples d'origine ethnique.

Donc la notion de métissage renvoie à la notion de mélange, elle regroupe différents domaines et réalités, tant sur le plan de la culture que celui de la linguistique.

Dans un sens très large Frédérique Biville a dit à propos du métissage :

« le métissage se traduit souvent par un entre-deux hétérogène, une entité mixte qui porte la marque de sa disparité et de sa dualité d'origine, et qui est dénommée par des termes techniques spécifiques » (2011 :23)

À partir des propos ci-dessus, le métissage entraîne un phénomène complémentaire entre deux composantes différentes.

Vu de la pénurie des théories qui traitent le métissage linguistique et pour ne pas naviguer dans le vide, nous définissons d'abord ce phénomène, chose qui n'est pas assez aisée à réaliser.

Le métissage linguistique est considéré comme un phénomène qui s'inscrit dans deux perspectives sociolinguistique et linguistique, dont on peut l'aborder dans les deux à la fois. Il figure dans les pratiques langagières chez les individus qui se servent de deux ou plusieurs langues pour s'exprimer oralement ou par écrit. Ceci englobe tous les niveaux de compétences, c'est-à-dire que certains individus produisent des énoncés métissés parce qu'ils possèdent une maîtrise parfaite de deux ou plusieurs langues ; en revanche, d'autres font recours au processus du métissage linguistique afin de combler des lacunes de leur incompétence de maîtriser une quelconque langue.

Sesep N'sial dans son article a défini le métissage linguistique comme étant :

« le processus qui consiste en une alternance systématique entre deux ou plusieurs langues à l'intérieur d'un même acte de langage, ou tout simplement comme la production d'actes de langage linguistiquement hétérogènes » (1979 :33)

À l'égard de cette définition, on peut déduire que le métissage linguistique présuppose le bilinguisme ou le plurilinguisme, voire il est conditionné par ce dernier ; donc c'est un processus faisant intervenir deux ou plusieurs langues dans un même acte de langage, autrement dit, dans un même discours plusieurs codes interviennent de façon non homogène.

Benazouz et Hamel ont décrit le métissage linguistique ainsi :

« Ce phénomène linguistique est issu d'un mélange (phonétique, grammatical, lexical) entre deux ou plusieurs langues différentes, mélange qui tend à son tour à s'établir comme un nouvel usage, voire une nouvelle norme linguistique » (2017)

Julien Kilanga Musinde (2008), entend que le métissage linguistique se réalise de différentes manières que nous allons les résumer comme suit :

- Inter phrastique : lorsqu'on trouve dans un discours une succession de phrases, l'une française et l'autre arabe ou vice versa.
- Intra phrastique : lorsque la phrase commence par une langue et se termine par une autre langue, c'est-à-dire les segments qui la constituent variés entre deux codes linguistiques différents.
- Extra phrastique : lorsqu'on trouve que le discours est ponctué par des expressions idiomatiques qui font partie d'autres langues.

- Un autre type de métissage linguistique : celui qui est réalisé au niveau des dialogues où l'un parle une langue et l'autre répond par une autre langue.

Le fruit récolté du métissage linguistique est évidemment le discours métissé qui est produit à partir de plusieurs codes linguistiques distinctifs dont l'un est généralement dominant et l'autre dominé ; E.M.Chadli souligne qu'au niveau du comportement on se produit un discours métissé (arabe dialectal- français) par exemple il y'a « un marqueur puissant de l'identité linguistique et culturelle » (1983 :84).

D'après Sesepe N'sial (1979), au niveau des discours métissés nous pouvons dégager ces majeures caractéristiques qui se présentent comme suit :

- La prédominance du C1 (Code 1) et qui comportent un certain nombre d'éléments de C2 (lexèmes ou unités plus complexes).
- La prédominance du C2 et qui attestent la présence d'éléments de provenance C1.
- Aucune prédominance existée entre les deux codes.

3- La langue arabe et ses variétés :

L'arabe est une langue chamito-sémitique qui appartient à la branche des langues afro-asiatiques, la propagation de cette langue débute après la révélation du Coran et elle devient une langue sacrée ; grâce à la diffusion de l'Islam, la langue arabe se répand dans toute l'Afrique du nord et notamment en Algérie.

La langue arabe en Algérie est connue sous plusieurs formes, nous citons à titre d'exemple celles-ci :

3-1-L'arabe classique :

Dit aussi la variété haute de la langue arabe, l'arabe classique est enseigné à l'école dès le primaire, mais il reste toujours employé que dans les situations formelles telles que l'administration, la presse et la vie politique, par contre il n'est pas utilisé dans la vie quotidienne des individus. L'arabe classique est la langue qui jouit du statut de langue nationale et officielle dans l'Algérie.

Dans son article intitulé « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues » Taleb Ibrahimi a dit à propos de l'arabe classique :

L'arabe classique, littéralement arabe clair et éloquent, est devenu au fil du temps, synonyme du registre le plus normé de la langue arabe, le plus proche du modèle parfait que représente le texte

coranique. Il respecte les règles et les normes canoniques pour la formation des mots et des phrases, fait apparaître les déclinaisons de temps, de genre et de nombre. (2006 :207)

À partir de cette définition, nous pouvons signaler aussi que l'arabe classique obéit à des règles phonologiques, sémantiques et syntaxiques ce qui lui donne le titre du registre le plus normé de la langue arabe.

3-2-L'arabe dialectal algérien :

Nous avons déjà signalé que le phénomène sociolinguistique « contact de langues » a donné naissance aux plusieurs langues et variétés, ce cas révèle en Algérie avec ce qu'on l'appelle l'arabe dialectal algérien

Tout d'abord le terme dialecte dans le dictionnaire de la linguistique est défini par Dubois et al ainsi : « le dialecte est un système de signes et de règles combinatoires de même origine qu'un autre système considéré comme la langue, mais n'ayant pas acquis le statut culturel et social de cette langue indépendamment de laquelle il s'est développé » (1994 :143).

F. De Saussure considère le dialecte comme étant un sous produit historique de la langue.

L'arabe dialectal algérien est connu aussi sous l'appellation de « variété basse » de la langue arabe, ou la langue populaire des algériens ou tout simplement *darja*.

L'arabe algérien possède un statut inférieur par rapport à l'arabe classique qui représente la langue officielle en Algérie ainsi que la langue de communication par excellence car elle a la vitalité la plus forte entre toutes les langues du pays, comme elle est utilisée dans les diverses situations informelles c'est-à-dire en famille et entre amis, et parfois dans des situations formelles tel que le cas dans l'œuvre littéraire « Sur les traces du Phénix » d'Abd Ellatif Boukehil où le dialecte algérien occupe une place très importante. Cet arabe dialectal algérien représente l'identification (linguistique et culturelle) algérienne parce qu'il n'est utilisé que par les algériens.

4- Les genres littéraires et le récit :

« Les genres littéraires trouvent leur origine, tout simplement, dans le discours humain » (Tzvetan, 1987 :18).

A partir de ces propos de Tzvetan, nous pouvons comprendre que les genres littéraires sont issus du discours humain ; on entend par genre littéraire un ensemble de textes accentués par une intention esthétique et définis par des caractéristiques et des thèmes formels communs.

Cette détermination permet de tisser ces trois concepts ainsi (discours humain – genres littéraires – récit), en effet, les genres littéraires regroupent des sous-genres tels que le genre narratif, le genre épistolaire, le genre argumentatif...

Afin de définir le récit, nous avons livré la définition globale du dictionnaire de la linguistique, alors, d'après Dubois et al :

« Le récit est un discours rapporté à une temporalité passée par rapport au moment de l'énonciation. L'opposition entre le discours et le récit se manifeste en français par des différences dans l'emploi des temps (passé composé dans le discours, passé simple dans le récit) » (1994 :398).

En s'appuyant sur les dires de Dubois et al, il nous semble clair que le récit est une forme littéraire faisant partie du genre narratif, comme il s'agit d'une narration vraisemblable ou fictive détaillée d'un évènement qui s'est passé dans une temporalité passée.

Conclusion

Afin de compléter ce premier chapitre, il nous paraît essentiel de rappeler que de point de vue sociolinguistique le contact de langues est le phénomène principal qui a permis aux autres phénomènes sociolinguistiques tel que le métissage linguistique de voir le jour non seulement au sein des sociétés mais aussi dans le discours littéraire.

Les éléments traités dans ce premier chapitre nous permettent d'appréhender la genèse de notre étude comme ils nous frayent la voie afin d'étudier deux phénomènes dans les deux chapitres suivants.

Chapitre 02

L'emprunt linguistique

Introduction

L'un des fruits les plus connus du contact de langues est l'emprunt linguistique, alors il mérite d'avoir une place particulière dans notre étude. Ce deuxième chapitre s'intitule « l'emprunt linguistique », par lequel nous essayons d'aborder l'emprunt linguistique en se basant sur des théories de certains linguistes. Alors qu'est ce que l'emprunt ? Quels sont ses types ? Et quelles sont les causes de ce dernier ?

1- définitions :

L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous contacts de langues (Dubois, 1994).

Le terme emprunt mérite initialement quelques commentaires, il est employé avec deux sens bien distincts « action d'emprunter » ou « chose empruntée », c'est-à-dire ce terme désigne le processus et résultat de l'intégration d'un élément linguistique d'une langue à un autre système linguistique.

L'emprunt linguistique est un phénomène qui découle des contacts des langues et qui répond à des besoins spécifiques. Les travaux antérieurs regorgent de nombreuses définitions :

Selon Calvet « [...] l'emprunt est un phénomène collectif : toutes les langues ont emprunté à des langues voisines, parfois de façon massive » (2011:28).

Réellement, comme le souligne Calvet, presque aucune langue n'échappe au phénomène de l'emprunt, soit à cause du contact géographique entre les pays voisins, soit à cause des conquêtes de colonisation. Nous citerons les causes de l'emprunt dans le titre 3 de ce même chapitre.

À l'instar de Calvet, Louis Deroy donne la définition suivante : « l'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté » (1956 :18).

Une telle définition explique que tout commence par l'intégration d'un mot d'une langue dans un autre système linguistique.

La définition puisée du dictionnaire de linguistique de Dubois a rigoureusement clarifié qu'il y a emprunt linguistique : « quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un

trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B 'dit langue source' et que A ne possédait pas ; l'unité ou le travail emprunté sont eux-mêmes qualifiés emprunt » (1980 :188)

À partir de cette définition, nous pouvons déduire que l'emprunt linguistique exige la présence de deux langues : la première comme langue source ou prêteuse et la seconde comme langue emprunteuse.

De sa part aussi, Hamers a suggéré dans un sens très large cette définition de l'emprunt: « un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire » (Hamers in moreau, 1997 :136).

Ce qui indique que les segments empruntés peuvent être des mots, des morphèmes voire des expressions à condition qu'ils ne soient pas traduits, sinon ils seront des calques.

Il est à noter que, comme il existe des emprunts stabilisés qu'on vient de définir supra, il existe en revanche des emprunts non stabilisés connus sous l'appellation de xénismes ; donc il est évident qu'il y a une certaine différence entre ces deux phénomènes sociolinguistiques ; la distinction entre eux n'est pas facile à cerner. On a extrait la définition suivante du dictionnaire de la linguistique Larousse : « un xénisme est une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la langue des locuteurs de cette langue. Le xénisme est le premier stade de l'emprunt » (Dubois et al, 1994 :512).

De par ce qui précède et à la suite de cette définition nous pouvons tirer comme conséquence que la distinction réside dans :

- les xénismes constituent les « emprunts non stabilisés », ils représentent les mots empruntés non intégrés dans la langue receveuse et reste vus comme des mots étrangers par les sujets parlants. Puis, avec le temps ils s'intègrent petit à petit dans la langue d'accueil pour devenir des emprunts.

- les mots empruntés qui sont complètement intégrés dans le système linguistique de la langue d'accueil constituent tout simplement les « emprunts stabilisés ».

2- Les types d'emprunt :

Dans son ouvrage l'emprunt linguistique, Louis Deroy divise les emprunts en deux catégories c'est-à-dire l'emprunt par nécessité et l'emprunt facultatif (de luxe).

A. L'emprunt de nécessité :

Certains emprunts représentent des réalités socioculturelles ou religieuses propres à des communautés linguistiques bien précises que les autres communautés les ignorent, c'est pour cette raison qu'on dit : on emprunte ce dont on manque. D'abord, on emprunte des noms d'objets et de techniques inventés par d'autres peuples ; puis on emprunte des mots scientifiques universels et enfin on emprunte les noms des choses qui désignent un caractère particulier d'une nation donnée. À ce propos N, Boutmagharine (2014) a dit dans sa thèse : « L'emprunt se trouve être une nécessité lorsqu'il s'agit de nommer des spécificités culturelles, qu'elles soient d'ordre politique, artistique ou encore culinaire. Les langues ne s'égalent pas notamment en raison des différences culturelles entre les populations » (2014 :107).

Pour ce, nous citons à titre d'exemple le mot *Couscous* qui désigne un plat traditionnel algérien.

B. L'emprunt facultatif (de luxe) :

Certain nombre d'emprunts sont considérés comme facultatifs, autrement dit des emprunts de luxe, car ces derniers ont leurs équivalents en langue emprunteuse. De ce fait, les linguistes les classifient dans les emprunts lexicaux inutiles parce que, comme l'explique Deroy « une désignation existe ou est possible dans la langue emprunteuse » (1980 :127)

En revanche Y. Derradji constate que dans certains cas « l'équivalent de la langue française ne reflète que de manière très imparfaite la réalité désignée » (1999; 72)

Afin d'expliquer cette assertion, on cite l'exemple de *Djebel* qui a comme équivalent dans la langue française : *montagne*, alors que pour un sujet algérien on est en présence de deux désignations : « relief » et « lutte » pour l'indépendance.

Ce type d'emprunt est souvent difficile à justifier, il ajoute une couleur locale spécifique au locuteur dans la langue d'accueil.

3-Les causes de l'emprunt:

Plusieurs raisons expliquent l'emprunt, et elles ne s'excluent sûrement pas les unes les autres, nous citons ici quelques unes :

D'abord, la coexistence de deux communautés linguistiques est la cause primordiale qui a donné naissance à l'emprunt, autrement dit, il est le résultat de cette coexistence.

Ensuite, l'emprunt est dû à la nuance du sens, c'est-à-dire le locuteur fait recours à l'emprunt parce que certains mots de la langue emprunteuse ne représentent pas proprement la signification que les mots de la langue empruntée d'une part ; ou le locuteur intègre généralement l'emprunt par un besoin de comblement d'une lacune linguistique de l'autre part comme l'explique Christiane Loubier: « On dit d'un emprunt qu'il comble une lacune linguistique lorsqu'il permet de nommer une réalité, concrète ou abstraite, qui n'a pas encore de désignation. » (Loubier, 2011 :42)

Enfin, selon Louis Deroy « on emprunte volontiers, par admiration, des mots et des tournures à une langue que l'on tient pour plus fine, plus élégante, plus riche [...] » (Deroy ,1980)

Conclusion

Pour conclure ce deuxième chapitre, il convient de rappeler que l'emprunt linguistique est le phénomène universel qui ne connaît pas ni des frontières ni des limites ; alors, nous avons presque évoqué tous les éléments principaux de l'emprunt linguistique qui seront bien sûr utiles dans la partie pratique de notre analyse. Dans le chapitre suivant, nous allons présenter le phénomène de l'alternance codique.

Chapitre 03

Autour de l'alternance codique

Introduction

Connue comme une marque de transcodage, l'alternance codique est le phénomène que nous allons étudier à travers ce troisième chapitre qui s'intitule « autour de l'alternance codique », nous allons tenter de mener une présentation de l'alternance codique tout en fondant sur des travaux des linguistes. Pour répondre aux questions suivantes : qu'est ce que l'alternance codique ? quels sont ses types ? quelle est la différence entre l'alternance codique et l'emprunt ? et quelles sont les fonctions de l'alternance codique ?

1-Définitions :

L'alternance codique apparaît comme un phénomène qui s'inscrit dans le thème du contact des langues voire qui englobe tous les phénomènes qui découlent du plurilinguisme.

Ce phénomène résultant de contact des langues, appelé aussi code switching, est le fait de mélanger deux ou plusieurs idiomes dans une même séquence, autrement dit c'est l'usage alternatif d'au moins deux codes dans une conversation ou un discours.

L'alternance codique dans la conversation est définie par John Gumperz comme :

La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre. (1989 :57)

Dans cette définition, il est à noter que l'élément attirant est celui de l'aspect linguistique qui qualifie l'échange verbal par la présence des énoncés de deux systèmes différents, là où la juxtaposition et la succession signifient que les locuteurs produisent des énoncés bilingues structurés grammaticalement sans qu'il y ait une rupture au niveau de la forme. Donc il s'agit ici de pratiques verbales acquises ou apprises spécifiques aux sujets parlants bilingues, ce qui renseigne aussi sur l'appropriation partielle ou totale de la grammaire des deux langues ainsi qu'une grammaire commune ayant une fonction régulatrice des échanges.

L'alternance codique, c'est-à-dire les passages dynamiques d'une langue à une autre lors d'une situation de communication bilingue, peut être définie selon Grosjean comme étant :

« [...] le passage momentan e mais complet d'une langue   l'autre pour la dur e d'un mot, d'un syntagme, d'une ou plusieurs propositions » (1984 :29)

Hamers et Blanc quand ils ont  tudi  ce ph nom ne du code switching, ils ont soulign  que :

[...] dans l'alternance des codes, deux codes (ou plusieurs) sont pr sents dans le discours, des segments de discours alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs langues. Un segment (x) appartient uniquement   la langue (ly), il en va de m me pour un segment (y) qui fait partie uniquement de la langue (lx). (1983 :176)

A l'instar de ces linguistes Shana Poplack d finit l'alternance codique comme suit :

La juxtaposition de phrases ou de fragments de phrases, chacun d'eux est en accord avec les r gles morphologiques et syntaxiques (et  ventuellement phonologiques) de sa langue de provenance. L'alternance de codes peut se produire   diff rents niveaux de la structure linguistique (phrastique, intra-phrastique, interjective). (1988: 37)

A propos de cette d finition, Ali Bencherif dit dans sa th se (2009 :48) que dans cette perspective le point le plus important est celui de respecter les structures syntaxiques et morphologiques des deux langues. Car comme le fait remarquer l'auteur cela peut concerner aussi bien une phrase qu'une autre partie d'une phrase, pourvu que les  nonc s altern s r pondent aux normes : syntaxique, morphologique et phonologique de l'une des deux langues [...]

2-Les types d'alternances codiques :

Nombreux sont les travaux ant rieurs qui ont trait  le ph nom ne du code-switching ainsi que les mod les sugg r s par les sp cialistes ;   la base de ces derniers nous repr sentons trois types d'alternances codiques dont il s'agit des typologies de Shana Poplack et de John Gumperz.

2-1- la typologie de Poplack :

Shana Poplack a distingu  trois types d'alternance codique, il s'agit de l'alternance codique intra-phrastique, inter-phrastique et extra-phrastique.

2-1-1 l'alternance codique intra-phrastique :

Elle est caractérisée par l'existence de deux structures syntaxiques des deux langues différentes dans une même phrase, comme le souligne Poplack « des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase » (Poplack, 1988 :23).

Cela veut dire que la dynamique de langues s'effectue à l'intérieur d'une même phrase.

2-1-2- l'alternance codique inter-phrastique :

Dite aussi (phrastique), cette forme à l'usage alternatif se réfère au niveau d'unités plus longues tel que des phrases ou des fragments de discours. Ce type d'alternance apparaît dans les productions d'un même locuteur ou dans les prises de parole entre interlocuteurs.

2-1-3- l'alternance codique extra-phrastique :

Ce type d'alternance correspond aux segments alternés sous forme des locutions idiomatiques ou des proverbes dans un segment monolingue. Ces derniers servent à ponctuer le discours.

Nous illustrerons ces trois types d'alternance codique proposés par Poplack dans la partie pratique.

2-2- la typologie de Gumperz :

Selon Gumperz il existe deux types d'alternance codique, le premier est situationnel et le second conversationnel.

2-2-1- l'alternance codique situationnelle :

En s'appuyant sur les travaux de Gumperz, Ali Bencherif dans sa thèse (2009) décrit ce type ainsi :

L'alternance codique situationnelle est liée aux différentes situations de communication. Elle dépend des activités et des réseaux distincts mais également de l'appartenance sociale du locuteur. Les ressources langagières du répertoire sont mobilisées d'une manière séparée selon le thème abordé et le changement d'interlocuteurs. (2009 :50)

2-2-2- l'alternance codique conversationnelle :

Dite aussi stylistique ou métaphorique, elle renvoie à l'usage de deux langues dans la conversation comme stratégie et ressource communicative, elle se produit de façon automatique comme elle échappe au contrôle du locuteur. A ce propos Gardner (1985) écrit :

[...] l'alternance où les glissements qui ont lieu à l'intérieur d'une même conversation, d'une manière moins consciente, plus automatique, sans qu'il ait changement d'interlocuteurs, de sujet ou d'autres facteurs majeurs dans l'interaction [...] Le code-switching est parfois métaphorique, lorsque l'emploi d'une variété B dans un discours qui a débuté dans la variété A éveille certaines associations liées à B, changeant ainsi les connotations de la conversation grâce à ces éléments étrangers à A. (cité par Lombarkia , N, 2008 :p32).

3- Alternance codique ou emprunt ?

Shana Poplack a mis l'accent sur la distinction entre l'alternance codique et l'emprunt, cette distinction n'est pas facile à déterminer car ces deux phénomènes

Le problème surgit lorsque l'unité étrangère s'agit d'un seul mot, ici ça peut être un emprunt ou alternance codique, en revanche lorsque l'unité étrangère est plus longue, elle peut être aussi une alternance codique ou un emprunt.

A partir des travaux de Poplack et Sankoff, Dupui dans son article scientifique a résumé les points de frontière qui peuvent être entre alternance codique et emprunt en disant : « [...] Poplack réfère alors à deux stratégies pour décider dans les cas ambigus. L'analyse quantitative ainsi que l'intégration sociale [...] » (1997 :44)

Najet Boutmagharine qui a travaillé dans sa thèse (2014) sur [emprunt et alternance codique dans la presse marocaine] a ajouté :

Étant donné que les composants linguistiques de l'alternance proviennent d'une langue autre. Onysko (2007), par exemple réserve un sort particulier au code-switching tout en les classant dans les anglicismes. Nous adhérons au point de vue de Poplack et Onysko et observerons, lors de l'analyse des données du corpus, que certaines unités lexicales simples anglaises et arabes constituent des manifestations d'alternance codique, et non des emprunts (2014 :118)

4- les fonctions de l'alternance codique :

Nous avons déjà mentionné dans (2-2) que la typologie de Gumperz nous permet de faire la distinction entre l'alternance codique conversationnelle et l'alternance codique situationnelle, cela exprime que cet usage alternatif de deux langues a des finalités bien précises.

John Gumperz a distingué ainsi six fonctions majeures de l'alternance codique :

- 1- La citation ou discours rapporté : cette fonction apparait lorsque le locuteur change de langue afin de répéter ce que quelqu'un d'autre a déjà dit.
- 2- L'interjection : elle sert à montrer un élément phatique c'est à dire le sentiment personnel du locuteur avec n'importe quelle langue de son choix.
- 3- La réitération : le locuteur répète une même phrase dans deux langues différentes pour atteindre deux fins, soit pour clarifier ce qui a été déjà dit, soit pour insister sur une information quelconque.
- 4- La désignation du locuteur : cette fonction suppose que tout changement de la langue est un enjeu sur le déictique.
- 5- La modalisation du discours : cette fonction met l'accent sur le contenu du message produit en langue 1 en le précisant par le biais d'un deuxième message énoncé dans une autre langue.
- 6- La personnalisation vs l'objectivation du message : cette fonction est difficile à cerner car à travers elle le locuteur cherche à se distancer du contenu du message, ou à affirmer une certaine autorité.

Nous pouvons également citer les quatre fonctions énumérées par Shana Poplack (1988) :

Donner l'expression la plus adéquate ou la recherche du mot juste, mettre un commentaire linguistique, mettre de l'emphase, expliquer, spécifier et traduire.

Conclusion

Afin de clôturer ce chapitre, il nous semble nécessaire d'ajouter que l'alternance codique n'est pas toujours un résultat imposé d'un bilinguisme ou plurilinguisme, parfois elle se résulte à cause d'une incompétence linguistique. A la lumière de ce dernier chapitre nous avons présenté et puisé les majeurs concepts de base du phénomène de l'alternance codique qui nous aideront dans notre analyse.

Partie 02

Cadrage méthodologique et analyse des données

Chapitre 01

Corpus et méthodologie

Dans ce premier chapitre de la partie pratique intitulé « corpus et méthodologie », nous allons tenter de présenter d'une manière claire et détaillée notre corpus, par la suite nous démontrons la méthodologie que nous allons suivre tout en décrivant l'approche quantitative et l'approche qualitative utilisées afin d'analyser ce corpus.

1-Le corpus:

Souhaitant disposer d'un corpus assez récent, nous avons choisi l'œuvre littéraire « Sur les traces du Phénix » d'Abd Ellatif Boukehil paru en 2016 chez Casbah éditions.

D'origine algérienne, natif de Khenchela, Abd Ellatif Boukehil a fait des études en économie à Alger, puis à Grenoble et une formation au top management, il opte à travailler pour l'industrie mécanique (il était passionné de mathématique et de physique). Boukehil est plurilingue par excellence, il maîtrise plusieurs langues. Il a commencé sa carrière d'écrivain par un premier produit littéraire intitulé « Sur les traces du Phénix » qui fait preuve de son amour profond pour son pays.

Il s'agit d'un récit qui synthétise des trajets répétés à l'Est de l'Algérie, durant lesquels Boukehil souvent seul au volant de sa voiture, les paysages lui inspirant des pensées digressives qui réveillent des souvenirs ou l'amènent à revisiter le passé récent ou ancien de l'Algérie.

Cette œuvre de Boukehil retient notre attention, d'abord par son appartenance à la littérature maghrébine d'expression française, puis par son écriture métissée, c'est-à-dire un texte à base monolingue traversé par une quantité de citations, propos, expressions ou mots en langues étrangères notamment en arabe algérien ; cela a donné naissance à ce qu'on l'appelle en sciences du langage « le métissage linguistique ».

Donc l'auteur a choisi de s'exprimer en français sans renier sa langue maternelle (l'arabe) d'une part, et en employant aussi dans son écriture des énoncés en d'autres langues étrangères telle que la langue anglaise, la langue allemande et le chaoui d'autre part. Ces segments hybrides dans une telle situation posent des problèmes linguistiques en passant d'une communauté linguistique à une autre.

Ce livre littéraire contient 19 chapitres au total ; et vu que notre travail s'agit seulement d'un mémoire du master, nous avons choisi que cinq chapitres pour les analyser. Notre choix est fait sur la base de deux critères, le premier est celui du nombre de termes étrangers et d'expressions non françaises dont on a choisi les chapitres qui continent le plus grand nombre

possible et le second critère concerne la diversité des langues que renferment ces chapitres élus d'être le corpus de notre étude.

Ces chapitres sont :

- Chapitre 01 : Alger : L'autoroute (de la page 15 jusqu'à 29)
- Chapitre 02 : Lakhdaria (de la page 31 jusqu'à 51)
- Chapitre 03 : Aomar (de la page 53 jusqu'à 65)
- Chapitre 04 : Khenchela (de la page 259 jusqu'à 271)
- Chapitre 05 : Terminus et Post scriptum (de la page 273 jusqu'à 277)

2- la méthodologie :

La démarche méthodologique qui va être suivie va permettre de décrire deux types d'approches distinctes : l'approche quantitative et l'approche qualitative, elles sont utilisées conjointement c'est-à-dire la première mène à la seconde, et la seconde complète souvent la première comme le démontre Thierry Guilbert (2014) : « Depuis les années 60, celles-ci se sont développées conjointement, l'une semblant être le prolongement naturel de l'autre ».

Toutes les deux permettent d'accéder à des informations spécifiques qui enrichissent les connaissances. Souvent elles permettent de vérifier diversement une hypothèse comparable. Souvent elles ouvrent à la recherche des univers dissemblables. (Laflamme.S, 2007 :142).

a. L'approche quantitative :

L'approche quantitative s'intéresse par définition au quantifiable. Son principe épistémologique dans l'administration de la preuve est donc de renforcer le degré de probabilité d'un résultat et/ou d'éprouver, en la validant ou en l'invalidant par le nombre (Thierry Guilbert : 2014)

Alors cette approche est basée sur la collecte des données (sous forme de nombre), qui peuvent être catégorisées. Ces données sont utilisées afin de créer des graphiques ou des tableaux dans le but de confirmer ou infirmer une hypothèse.

b. L'approche qualitative :

Les approches quantitatives sont très souvent, et très heureusement, accompagnées d'une approche qualitative qui interprète les résultats obtenus en revenant au texte. (Thierry Guilbert : 2014)

Cette approche est fondée sur le style interprétatif, son but est tant d'analyser et de comprendre les données collectées et comptées à partir de l'étude quantitative.

Nous baserons notre travail sur l'articulation entre ces deux approches. Alors nous allons commencer notre étude dans un premier lieu par une étude quantitative en suivant le plan ci-dessous :

D'abord, nous allons identifier tous les mots étrangers et toutes les expressions non françaises qui figurent dans les cinq chapitres de notre corpus.

Ensuite, nous allons diviser ces données collectées en deux catégories qui sont évidemment : la catégorie des emprunts et la catégorie des alternances codiques ; après avoir compté le nombre des données de chaque catégorie à part entière, nous allons les présenter sous forme de graphique pour faciliter la tâche d'analyse de ces résultats quantitatifs.

Enfin, dans le but de comparer ces résultats statistiques et de montrer la prépondérance d'une catégorie par rapport à l'autre, nous allons créer un diagramme circulaire présentant le taux des emprunts et des alternances codiques.

En second lieu, nous allons poursuivre notre étude par une analyse qualitative des données recueillies, dont cette analyse sera partagée en deux ainsi :

- 01 : Analyse qualitative des emprunts

Elle sera basée tout d'abord sur les différentes langues d'où viennent ces emprunts d'origines diverses tout en indiquant s'il s'agit des emprunts stabilisés ou des emprunts non stabilisés (xénismes) ; puis sur leur typologie c'est-à-dire des emprunts de nécessité ou facultatifs en se penchant sur les travaux de Louis Deroy (1980).

- 02 : Analyse qualitative des alternances codiques

Elle sera fondée à partir d'une grille d'analyse qui résume les paramètres suivants : la langue étrangère dans laquelle l'auteur a rédigé ces segments étrangers, les types des alternances codiques et leurs fonctions selon Shana Poplack(1988) et John Gumperz (1998).

Chapitre 02

Analyse quantitative des emprunts et des alternances codiques

Ce deuxième chapitre qui s'intitule « analyse quantitative des emprunts et des alternances codiques » sera consacré aux statistiques d'emprunts et d'alternances codiques relevés de notre corpus ; nous allons aborder les points suivants : l'identification des mots et d'expressions étrangers, la répartition des emprunts et des alternances codiques dans les cinq chapitres ainsi que leur taux de manifestation, tout en analysant les résultats obtenus.

1-L'identification des mots et des expressions étrangers :

Cet ensemble étranger des mots et d'expressions varie dans notre corpus est fréquent dans certains chapitres et rare dans d'autres. Il a fallu analyser l'évolution des mots et d'expressions étrangers dans chaque chapitre à part.

Mais la grande difficulté dans ce travail est dans l'inventaire des mots et d'expressions étrangers qui figurent dans les cinq chapitres : cet inventaire a été accompli d'une manière personnelle et manuelle, car il n'existe pas une version électronique de cette œuvre « Sur les traces du Phénix » d'Abd Ellatif Boukehil.

Par rapport aux emprunts, et afin de les identifier F, Benzakour cité par I, Kethiri(2004) a dit : « L'emprunt se signale de diverses manières : à l'écrit, par des signes typographiques (des guillemets, caractère gras ou italique, parenthèses) ; par une note explicative en bas de page ou entre parenthèses après le mot » (2004 :39).

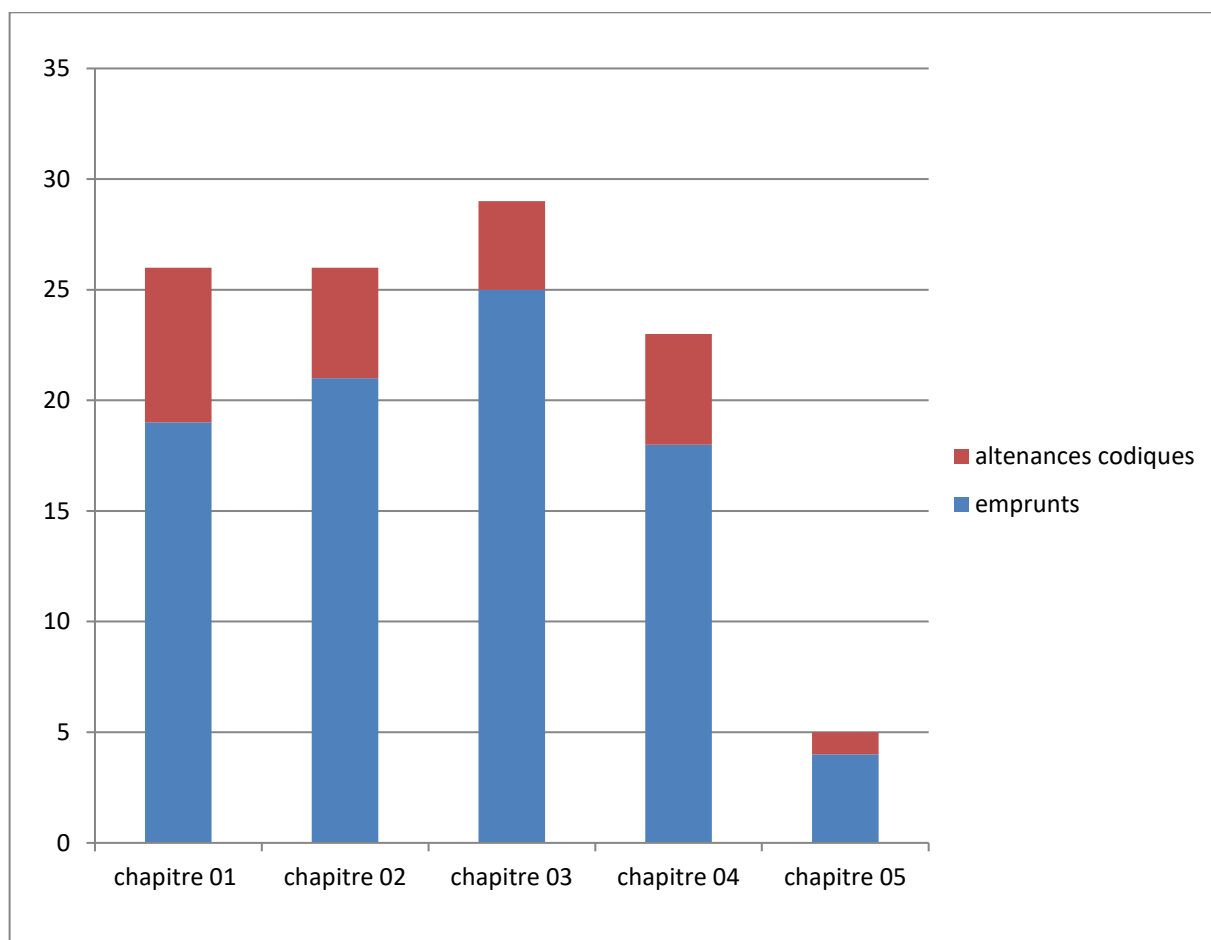
En appliquant cette méthode, la typographie nous permet de repérer un grand nombre de termes étrangers à la langue dans laquelle l'écrivain a rédigé son texte ; plus l'exploitation des dictionnaires.

Quant à la manifestation de l'alternance codique, nous avons procédé presque la même méthode, autrement dit la typographie, de surcroit la désignation de l'alternance codique n'est pas un processus assez difficile parce qu'il s'agit des expressions non françaises, étrangères au système français, c'est-à-dire la langue de cette œuvre littéraire.

Les résultats obtenus de cette identification seront présentés dans l'index thématique (emprunt et alternance codique) à la fin de ce mémoire.

2- la répartition des emprunts et des alternances codiques.

Afin de concrétiser notre analyse quantitative, nous avons procédé au graphe ci-dessous qui nous montre la répartition des emprunts et des alternances codiques avec leurs nombres exactes.



Graphique n° 01 : la répartition des emprunts et des alternances codiques.

Tableau n°01 : la répartition des emprunts et des alternances codiques.

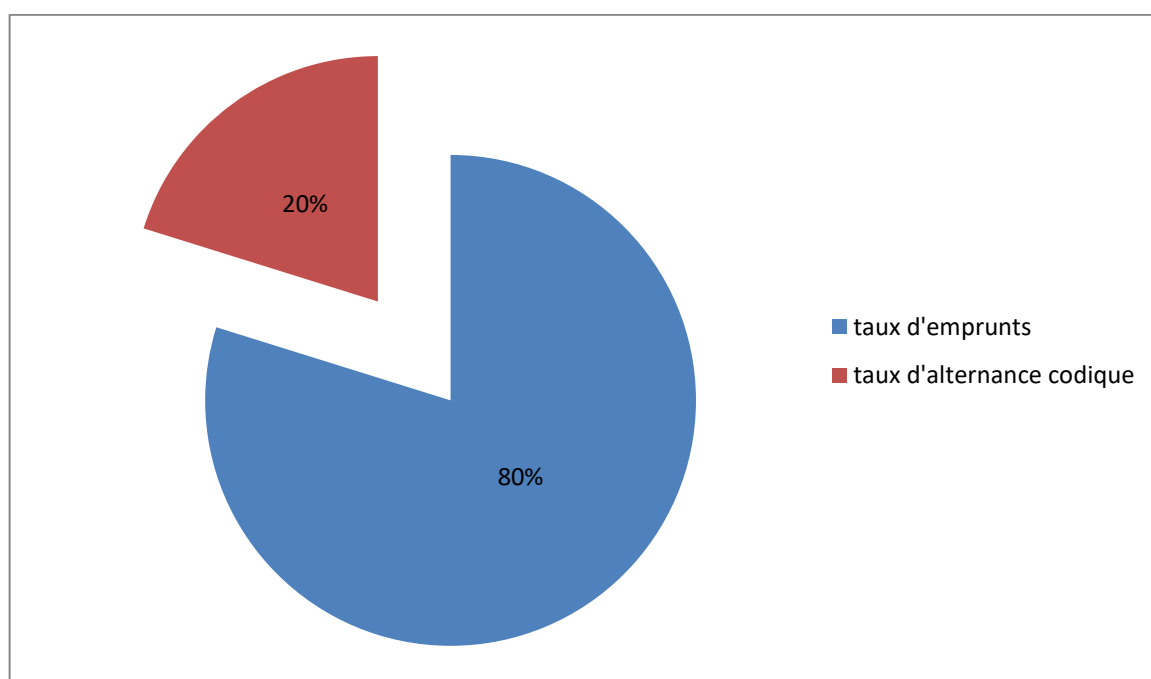
	Chapitre 01	Chapitre 02	Chapitre 03	Chapitre 04	Chapitre 05
Nombre de mots étrangers et d'expressions non françaises.	26	26	29	23	05

Les deux figures représentent la fréquence des emprunts linguistiques et des alternances codiques dans les cinq chapitres de notre corpus. La lecture du graphique et du tableau n° 01 permet d'observer que le 03 chapitre intitulé « Aomar » est celui qui contient le plus grand nombre d'emprunts et d'alternances codiques : 29 mots et expressions étrangers dans le chapitre. La deuxième place est occupée par le chapitre 01 intitulé « Alger : L'autoroute » et le chapitre 02 intitulé « Lakhdaria » avec 26 emprunts et alternances codiques. Le chapitre 04, « Khenchela » suit immédiatement avec 23 mots étrangers et expressions non françaises. Le chapitre 05, intitulé « Terminus et Post Scriptum » vient en dernier et il occupe la quatrième place avec 05 emprunts et alternances codiques.

D'après les statistiques, nous constatons qu'au moyen d'un grand nombre d'emprunts et d'alternances codiques qui manifestent différemment dans les cinq chapitres qu'on vient d'analyser quantitativement, l'auteur perturbe le système linguistique français en le ponctuant de segments qui font partie de différentes langues étrangères.

3-Taux des emprunts et des alternances codiques :

Avant de passer à l'analyse des données, il nous semble nécessaire de présenter le taux des emprunts et des alternances codiques qui figurent dans notre corpus. Afin de rendre la comparaison des taux facile, nous avons choisi de travailler avec un diagramme circulaire ainsi :



Graphique n° 02 : taux des emprunts et des alternances codiques.

Tableau n° 02 : taux des emprunts et des alternances codiques.

	Emprunt	Alternance codique
Pourcentage	80%	20%

D'après le graphique et le tableau n° 02, nous constatons que la majorité des mots et des expressions étrangers figurent sous forme d'emprunts avec 80% du total. En revanche, l'autre marque de transcodage qui est l'alternance codique représente 20% du total.

Nous déduisons que la quantité des emprunts linguistiques dans notre corpus est plus élevée par rapport à celle des alternances codiques.

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons dire que cette analyse quantitative nous montre réellement que les emprunts et les alternances codiques manifestent d'un grand nombre dans notre corpus où la prépondérance revient aux emprunts. Cette mixité des entités linguistiques qui appartiennent à des langues totalement différentes affirme un métissage linguistique. Cela nous ouvre la voie vers une analyse qualitative des emprunts et des alternances codiques afin de connaître le type de ce métissage linguistique.

Chapitre 03

Analyse qualitative des emprunts et des alternances codiques

Etant donné que l'approche quantitative et l'approche qualitative sont utilisées conjointement, nous allons suivre notre analyse dans ce dernier chapitre intitulé « analyse qualitative des emprunts et des alternances codiques » qui sera divisé en deux, la première concerne l'analyse qualitative des emprunts linguistiques et la deuxième concerne celle des alternances codiques.

01 : analyse qualitative des emprunts.

➤ **La grille d'analyse :**

Au vu de la revue de littérature fournie et aux différentes définitions de l'emprunt linguistique que nous avons obtenues, et à travers l'analyse quantitative qu'on vient de faire dans le chapitre précédent, nous avons constaté que l'emprunt linguistique possède une place très importante dans notre corpus.

A la lumière de ce qui précède et en adoptant une approche qualitative, nous allons analyser tous les emprunts linguistiques qu'on a trouvés dans notre corpus.

Cette analyse est fondée sur plusieurs critères parce que nous avons observé que ces emprunts linguistiques tirés de notre corpus sont issus de langues d'origines diverses ainsi que leur type varie ; tout cela va être résumé en une grille d'analyse (tableau n° 03).

Tableau n°03 : la grille d'analyse des emprunts linguistiques.

paramètres	Critères.
Langues en présence.	- Arabe. - Anglais.
Catégories.	- Emprunt stabilisé. - Emprunt non stabilisé.
Types.	- Emprunt de nécessité. - Emprunt de luxe.

➤ **L'analyse qualitative des emprunts linguistiques :**

La langue de l'œuvre de Boukehil est truffée de mots empruntés à la langue arabe ainsi qu'à la langue anglaise. Les emprunts de toutes les langues qu'on vient de les citer sont tous des emprunts stabilisés sauf certains de la langue arabe. Leur type varie entre facultatif et de nécessité.

Le tableau suivant représente la langue, la catégorie et le type de chaque emprunt linguistique :

Tableau n°04 : l'analyse des emprunts linguistiques.

	Langue	Emprunt	Catégorie		type	
			Stabilisé	Non stabilisé	De nécessité	Facultatif
Groupe 01	Anglais	- Buzzer.	+	-	+	-
		- Raid.	+	-	+	-
		- Holding.	+	-	+	-
		- Week-end (3 fois).	+	-	+	-
		- Speaker (2 fois).	+	-	+	-
		- Football.	+	-	+	-
		- Film.	+	-	+	-
		- Sandwich (2 fois)	+	-	+	-
		- Express.	+	-	+	-
		- Humour.	+	-	+	-
		- Barman.	+	-	+	-
		- Studio (2 fois).	+	-	+	-
		- Overdose.	+	-	+	-
		- Wagon	+	-	+	-

Groupe 02	Arabe	- Kabyle (2 fois).	+	-	+	-
		- Ramadan.	+	-	+	-
		- Arabe.	+	-	+	-
		- Musulman (6 fois).	+	-	+	-
		- Wali (2 fois).	+	-	-	+
		- Chaoui.	+	-	+	-
		- Couscous.	+	-	+	-
		- Oued (3 fois).	-	+	+	-
		- Haouch.	+	-	-	+
		- Oumma.	+	-	-	+
		- Djebel.	+	-	-	+
		- Fellagas.	+	-	-	+
		- Moudjahidine (2 fois).	-	+	-	+
		- Cachabia.	-	+	+	-
		- Djounoud.	-	+	-	+
		- Chahid.	+	-	-	+
		- Minaret.	+	-	+	-
		- Alfa.	+	-	+	-
		- Méchoui.	+	-	-	+
		- Gandoura.	-	+	-	+
		- Rakhsis.	-	+	+	-
		- Henné.	+	-	+	-
		- Bazar.	+	-	-	+
		- Coran.	+	-	+	-
		- Alcool (3 fois).	+	-	+	-
		- Sahra (2 fois).	-	-	-	+

La lecture du tableau n° 04 nous montre que le premier groupe des emprunts constitue tous les emprunts anglais (les anglicismes), ils sont tous des emprunts stabilisés c'est-à-dire qu'ils sont complètement intégrés dans le système linguistique français ; quant à leur type ils font partie du type des emprunts de nécessité parce qu'ils représentent des réalités socioculturelles propre à la communauté linguistique anglaise.

En revanche le deuxième groupe comprend tous les emprunts arabes, certains emprunts sont stabilisés c'est-à-dire qu'ils ne sont plus des termes étrangers par rapport à la langue française ; d'autres emprunts sont des xénismes autrement dit des emprunts non stabilisés, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas encore codifiés dans les dictionnaires de la langue française.

Le type de ces emprunts arabes se varie d'une part entre le type facultatif que nous expliquons son emploi par la volonté de l'auteur de donner une touche culturelle arabo-algérienne à son écriture ; et de la nécessité d'autre part, ce qui est expliqué par l'inexistence des équivalents français de ces termes d'origine arabe.

En concluant cette partie d'analyse qualitative des emprunts linguistiques, nous pouvons déduire que l'emploi des emprunts linguistique venant de la langue arabe qui fait partie de la famille de langues chamito-sémique et l'intégration des emprunts linguistiques venant de la langue anglaise qui est une langue germanique dans un système linguistique purement français (langue romane) révèlent par excellence un métissage linguistique surtout du type intra phrastique.

02 : Analyse qualitative de l'alternance codique :

➤ La grille d'analyse des alternances codiques :

Au vu des différentes définitions de l'alternance codique que nous avons rassemblées lors de notre recherche documentaire et à travers la configuration du parler de l'auteur, l'examen de l'alternance codique établi un observable essentiel pour mettre en évidence les caractéristiques du parler hétérogène (métissé) comme conséquence du contact de deux ou plusieurs langues.

A la lumière de ce qui précède dans la partie théorique et en adoptant une approche qualitative nous allons analyser toutes les alternances codiques qu'on a relevées de notre corpus : les cinq chapitres de « Sur les traces du Phénix ».

Cette analyse d'alternance codique est basée sur le classement du type ainsi que la désignation de la fonction de chacune.

Primo, nous remarquons que la quasi-totalité des alternances codiques recensées sont à la langue arabe notamment l'arabe algérien qui occupe une place particulière dans « Sur les traces du Phénix ».

Secundo, nous constatons que la plupart des alternances codiques sont associées par des gloses (notes) explicatives, le plus souvent en situation parenthétique juste après l'expression ou le mot.

Tercio, à partir des résultats obtenus par l'étude quantitative, nous avons conçu une grille d'analyse (figure 05) qui représente et résume les différents paramètres que nous allons suivre durant notre analyse qualitative des alternances codiques dans chaque chapitre à part entière.

Tableau n° 05 : la grille d'analyse des alternances codiques.

Paramètres	Catégorie	
Langues en présence	<ul style="list-style-type: none"> - Le français - L'arabe dialectal algérien - L'anglais - L'allemand - Le chaoui 	
L'alternance codique	Formes	<ul style="list-style-type: none"> - Arabe dialectal algérien\ français. - Anglais \ français. - Allemand \ français. - Arabe dialectal algérien\ chaoui.
	Types	<ul style="list-style-type: none"> - Inter-phrastique. - Intra-phrastique. - Extra-phrastique. - Situationnelle. - Conversationnelle.
	Fonctions	<ul style="list-style-type: none"> - Citation. - Interjection. - Réitération. - Désignation d'un locuteur. - Modalisation du discours. - Personnalisation ou objectivation. - Mettre de l'emphase, expliquer, spécifier et traduire. - Commentaire métalinguistique. - Expression adéquate, ou mot juste.

➤ **L'analyse qualitative des alternances codiques (l'interprétation) :**

Chapitre 01 : Alger : L'autoroute.

- « **Yallah !** » : est un terme provenant de l'arabe voulant dire « allons-y » ou « dépêchons-nous », dans ce cas il s'agit d'alternance codique de type intra-phrastique (selon Poplack) et situationnelle (selon Gumperz) :

D'un côté, intra-phrastique parce qu'il est un terme étranger qui fait partie à l'intérieur d'une phrase française tout en respectant la structure syntaxique de cette dernière.

D'un autre côté, situationnelle car le locuteur a été en situation de retard, et il proféra ce terme à cause de son appartenance sociale au monde arabe d'où vient ce mot.

La fonction qui domine dans cette alternance codique d'après Gumperz est bien l'interjection dont l'auteur consiste à monter un élément phatique par le biais de ce terme.

- « **Elly âachah guélia yabda bel ghazz** » : cet adage est expliqué par l'auteur à travers une glose parenthétique ainsi: (celui qui s'attend à diner de blé grillé, doit dès maintenant commencer à mâcher). Ici c'est une alternance codique extra-phrastique parce que le segment alterné représente un proverbe en dialecte algérien.

Cette deuxième alternance codique apparaît en possédant le discours rapporté ou la citation comme fonction, dont on remarque que le locuteur a changé le code linguistique du français vers le dialecte algérien afin de répéter ce que quelqu'un d'autre lui a déjà dit (sa mère).

- « **la dawla** » : dans l'ensemble de l'énoncé ce terme arabe est accompagné par sa traduction française entre parenthèses (l'Etat), dans ce cas il s'agit d'une alternance codique intra-phrastique parce que c'est un mot étranger arabe qui fait partie d'une phrase française ; la fonction majeure de l'emploi de cette alternance codique est la spécification car l'auteur ici veut déterminer précisément quelque chose.
- « **T'hab engoullek khouya** » : cette phrase en dialecte algérien est traduite juste après par l'auteur en français comme suit : (tu veux que je te dise mon frère), c'est une alternance codique de type inter-phrastique ou tout simplement phrastique parce qu'elle se réfère à toute une phrase lors de la production du locuteur.

Dans cet usage alternatif on remarque la présence de deux fonctions différentes, la première est celle du discours rapporté dont l'auteur est en train de répéter ce que a dit

son ami le coiffeur Mustafa ; la seconde est celle de l'objectivité dont l'auteur cherche à se distancier et à se déresponsabiliser du contenu du message.

- « *un ghachi* » : ce mot étranger en dialecte algérien voulant dire comme l'explique l'auteur en situation antéposée (une foule) apparaît comme une alternance codique intra-phrastique car il s'agit d'un seul terme étranger arabe à l'intérieur d'une phrase française ; la recherche du mot juste est la fonction que l'auteur voulait instaurer dans par le biais de ce terme étranger.
- « *ya dzair ya laâssima* » : ce segment en arabe algérien est suivi de sa traduction entre parenthèses en langue française (O Alger, la capitale), il s'agit d'un titre d'une chanson fameuse de l'artiste Meskoud, on peut classer cette alternance codique comme extra-phrastique sous prétexte qu'un titre d'une chanson joue le même rôle d'un proverbe. La désignation d'un locuteur est la fonction évidente de ce changement de langue, afin de désigner et faire référence à l'artiste Meskoud, l'auteur a cité le titre de sa fameuse chanson en arabe et non pas en français.
- « *rouh techki !* » : suivi par (va te plaindre), il s'agit d'une expression en dialecte algérien qui voulait dire va te plaindre comme la traduit l'auteur en français. Son type est bien clair qu'il est phrastique. La finalité de l'auteur à travers l'usage de cette expression en dialecte arabe ou bien la fonction de cette alternance codique phrastique est l'interjection car ici Boukehil veut montrer l'indifférence ou le manque de peur chez quelque gens.

Chapitre 02 : Lakhdaria.

- « *fi berr el aman* » : antéposée par : bien à l'abri, d'abord cette expression revenant de la langue arabe voulant dire protégé de tout danger ou en sécurité. Le type de cette alternance codique est l'extra-phrastique parce que c'est une sorte d'expression idiomatique, dans ce cas sa fonction est la répétition parce que l'auteur a répété la même phrase en français afin d'insister sur l'information c'est-à-dire la sécurité.
- « *Allah yarhamkoum ya n'sa ou r'jel !* » : suivi par une phrase interprétative comme suit : Hommes et femmes, Dieu vous couvre dans sa miséricorde ! cette alternance codique est d'un premier lieu du type extra-phrastique car c'est une prière en arabe comme l'a mentionné l'écrivain Boukehil, et d'un deuxième lieu c'est une alternance codique situationnelle parce qu'elle est liée à l'appartenance

sociale et religieuse du locuteur. Quant à la fonction de cet usage est 'donner l'expression adéquate' (selon Poplack)

- « *vive l'ahmames* » : *l'ahmames* c'est-à-dire les poix chiches comme l'explique l'écrivain entre parenthèses ; cet usage représente une alternance codique intra-phrastique car elle est caractérisée par la présence de deux structures syntaxiques de deux langues différentes (français et arabe) dans une même phrase. Le discours rapporté apparaît comme la fonction de cette alternance codique dont l'auteur fait recours à la langue arabe pour répéter fidèlement ce que l'élève a dit.
- « *oulidi, Allah youstre, ma tkhallihech yakoul maklet ensara* » : cette longue phrase est traduite en langue française par l'auteur en situation parenthétique ainsi (fiston, que Dieu te protège, ne le laisse pas manger de la cuisine chrétienne) ce fragment représente une brève conversation rapportée par l'auteur, donc c'est une alternance codique conversationnelle selon la typologie de Gumperz, c'est pour cela l'auteur a changé le code linguistique vers le dialecte algérien ; alors ici la fonction évidente de cet usage étranger est bien 'le discours rapporté'.
- « *Sahha cheikh* » : est une phrase en dialecte algérien, elle n'est pas expliquée par l'auteur en français comme les précédentes phrases étrangères. Son équivalent peut être (salut chef), c'est un extrait d'un dialogue écrit par l'auteur donc c'est une alternance codique conversationnelle qui a pour but la représentation d'un discours rapporté, autrement dit répéter fidèlement ce que quelqu'un d'autre a déjà dit.

Chapitre 03 : Aomar.

- « *marhaba bik, khouna* » : glosée par (bienvenue, frère), c'est une alternance codique conversationnelle parce qu'elle est produite lors d'une conversation entre deux locuteurs, dont l'auteur a rapporté cet extrait, donc elle a une fonction de citation.
- « *woudjeh lakhrouf maârouf* » : ce proverbe en dialecte algérien est traduit par l'auteur de la manière suivante : (l'agneau se reconnaît à sa tête), il est évident que le type de cette alternance codique est l'extra-phrastique car elle illustre un

proverbe, et sa fonction selon Poplack est de spécifier quelque chose, ici cela concerne la vertu, la noblesse et toutes les bonnes qualités du client.

- « *-Essalamou alaykoun. -Oua alaykoun essalam* », ces deux expressions ne sont pas suivies de leurs équivalents en français. Il s'agit d'une alternance codique conversationnelle car elle renvoie à l'usage alternatif de deux langues différentes dans ce dialogue, le discours rapporté est la fonction jouée par cette alternance codique.
- « *El Khir fina wa charr fina* » : cette expression en dialecte algérien n'est pas expliquée par l'auteur, sa traduction littérale est (le bien en nous et le mal en nous). C'est une alternance codique inter-phrastique parce qu'il s'agit de toute une phrase. la citation est la fonction que l'auteur voulait par ce changement de langue, car il reproduit des propos qui ne lui appartient pas (« *El Khir fina wa charr fina* » : disait Mohamed Boudiaf).

Chapitre 18 : Khenchela.

- « *s'étend Bled El Baroud* » : c'est une alternance codique intra-phrastique parce qu'il y a deux langues et deux structures syntaxiques en présence à l'intérieur d'une même phrase, la fonction majeure de cette alternance codique selon Poplack est de mettre de l'emphase sur un élément quelconque, ici l'auteur veut mettre de l'emphase sur le bastion réputé des Amamra et Nememcha (un territoire).
- « *dhif rabbi* » : (Dieu vous envoie un invité) c'est ainsi que l'auteur a interprété en français le sens général de cette phrase revenant de l'arabe algérien entre parenthèses. Cette alternance codique prit l'inter-phrastique comme type parce qu'elle manifeste au niveau de toute une phrase, en revanche elle a la citation comme fonction car l'auteur est en train de répéter une parole qui ne lui appartient pas, cette phrase est prononcée par le cavalier fatigué qui sollicite l'hospitalité.
- « *Law yistach'had koulli nassim, sakhr jbalna rah yiharib'hom* » : l'auteur introduit en français ces propos comme suit : (même si toutes les âmes tombaient en martyre, le roc de nos montagnes les combattrait), le type de cette alternance codique est inter-phrastique car cet usage d'un autre code linguistique qui est l'arabe est fait au niveau de tout un fragment d'une chanson algérienne.

Par rapport à la fonction la plus adéquate à cette alternance codique est celle proposée par Poplack ‘ mettre de l’emphase sur un élément quelconque, dans ce cas il s’agit et la continuation du combat et la liberté.

- « *dar El Askri* » : antéposée par son équivalent en français : foyer militaire, cette phrase en arabe fait partie de l’alternance codique phrastique parce qu’elle est au niveau de la phrase. La réitération est la fonction principale de cette alternance codique car l’auteur répète la même expression dans deux langues différentes afin de clarifier ce qui a été déjà dit.
- « *sahhit ya tarras !* » : l’auteur a utilisé juste après cette expression étrangère une glose explicative entre parenthèses :(bravo le gaillard !), ce changement alternatif de langues entre dialecte algérien (*sahhit ya*) et choui (*tarras*) est classé dans le type inter-phrastique, quant à sa fonction est bien claire qu’elle est la citation parce que l’écrivain a rapporté les propos de quelqu’un d’autre.

Chapitre 05 : terminus et Post scriptum.

- « *keine rose ohne dornen* » : au niveau de ce dernier extrait, l’alternance codique est présente entre le français et l’allemand ; ce segment étranger représente un proverbe en (Deutsch) langue allemande et il est suivi par sa traduction en langue française. Le classement de cette alternance codique fait partie de la typologie de Shana Poplack dont elle concrétise le type extra-phrastique et sa fonction est bien évidemment la citation car l’auteur est en train de répéter ce que les allemands disent, en témoignant notre propos par cette expression qu’il a utilisé (disent les allemands).

En guise de conclusion de cette partie qui concerne l’analyse qualitative de l’alternance codique sous une perspective sociolinguistique, nous pouvons dire que ces alternances codiques qui renferment notre corpus sont très diverses au niveau de la langue, du type et de la fonction et cela traduit un métissage linguistique de divers types : intra phrastique, inter phrastique et extra phrastique.

Pour conclure ce chapitre, il nous paraît essentiel de mettre au clair qu’à travers ces deux marques de transcodage c’est-à-dire l’emprunt linguistique et l’alternance codique que le métissage linguistique répandue dans notre corpus tout en incarnant tous ses trois types : l’intra phrastique, l’inter phrastique et l’extra phrastique et en révélant à la fois la réalité socioculturelle algérienne.

Conclusion générale

Notre travail visait le but de démontrer la place qu'occupe le métissage linguistique dans le genre littéraire en général et dans le récit de Boukehil « Sur les traces du Phénix » en particulier. En effet, sa manifestation est expliquée par le contact de plusieurs langues différentes, ainsi que par le comportement plurilingue de l'écrivain dont il a l'aptitude de maîtriser plus d'une langue.

Les résultats obtenus après l'analyse du corpus ont révélé que le transcodage entre les langues dans le récit de Boukehil est fait au moyen d'un grand nombre d'emprunts linguistiques et d'alternances codiques d'origines diverses.

L'analyse de différentes catégories d'emprunts linguistiques (stabilisés et non stabilisés), ainsi que l'étude de leurs deux types (de nécessité et de luxe) nous a mené également à constater une disposition harmonieuse des éléments de trois langues différentes en donnant naissance à une écriture hybride qui représente un métissage linguistique notamment du type intra phrastique.

Quant à l'analyse des alternances codiques en ce qui concerne ses types et ses fonctions, nous a conduit à comprendre comment cette marque de transcodage, l'alternance codique, se manifeste à l'intérieur des énoncés en constituant des segments métissés de plusieurs types tels que le type intra phrastique, le type inter phrastique et le type extra phrastique.

En outre, l'emploi de plusieurs langues étrangères (l'arabe classique, l'arabe dialectal algérien, le chaoui, l'anglais et l'allemand) a donné naissance à une écriture littéraire particulière propre à la plume de l'écrivain Boukehil où l'arabe dialectal algérien trône par excellence. C'est donc une autre façon d'écrire chez les écrivains, ce qui pousserait les chercheurs à s'interroger sur l'écriture hybride et la place du métissage linguistique dans le genre littéraire.

En somme, l'écrivain de « Sur les traces du Phénix » a imposé à la langue française qui est un véhicule par excellence de leur expression une dose d'autres langues étrangères via les emprunts linguistiques et les alternances codiques, incarnant ainsi le phénomène du métissage linguistique avec ses divers types : intra phrastique, inter phrastique et extra phrastique.

Le recours au métissage linguistique est le phénomène qui ne connaît pas de frontières, et de plus en plus son horizon d'attente s'élargit, et son abondance entame non seulement les locuteurs dans les groupes sociaux, mais aussi les œuvres littéraires.

Références bibliographiques

Ouvrages :

- BIVILLE, Frédérique, (2011), Dire le métissage linguistique et culturel à Rome, maison de l'Orient et de la Méditerranée, France.
- BOYER, H. (2001). Introduction à la sociolinguistique, Dunod, Paris 2001.
- CALVET. L-J, (2011), La sociolinguistique, PUF, Paris.
- DEROY Louis(1980), L'emprunt linguistique, Paris, Les Belles Lettres.
- GUMPERZ, J-J. (1989) : Engager la conversation, Paris, Editions de Minuit.
- HAMERS Josiane et BLANC Michel (1983), Bilinguisme et bilinguisme. Bruxelles : P. Mardaga.
- HAMERS, cité in Moreau, Marie-Louise 1997 : Sociolinguistique. Concepts de base. Bruxelles, Mardaga.
- HAMERS. J, (1997), « Contact de langue »in Sociolinguistique concepts de base, Belgique, Mardaga.
- LOUBIER, Christiane (2011) De l'usage de l'emprunt linguistique, Montréal, Office québécois de la langue française.
- TZVETAN Todorov. (1987). La notion de littérature et autres essais. Nathan, paris.

Articles :

- BENAOUZ, N & HAMEL, N. (2017), « Appropriation du français en Algérie : métissage linguistique dans le discours journalistique », colloque international *métissages linguistiques et culturels émergents : vers quelle médiation ?*, du 19- 21 octobre 2017, Université Mohamed Kheider de Biskra, Algérie.
- Chadli, E.M., (1983) « L'oralité au quotidien : explication des structures narratives et discursives lors de la narration », in Queffelec A, Benzakour F. et Y.Cherrad-Bencheffa, (éds), Le français au Maghreb, Aix-en-Provence, Pub. Université de Provence, p. 84.
- DERRADJI Yacine, (1999). « Le Français en Algérie » : langue emprunteuse et empruntée » in Suzanne Lafage et Ambroise Queffelec, le français en Afrique, revue du Réseau des observatoires du français contemporain en Afrique, Dider-Erudition. pp.71-82
- Dupuis, J. (1997). Étude sociolinguistique de quelques caractéristiques des emprunts à l'anglais par des francoaméricains du Massachusetts. Revue québécoise de linguistique, 25(2), 35–61. <https://doi.org/10.7202/603137ar>

- GROSJEAN, François (1984), « Le bilinguisme : vivre avec deux langues », In Tranel, n° 7, Neuchâtel, pp. 15-39.
- Khaoula Taleb Ibrahim, Khaoula « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues », *L'Année du Maghreb* [En ligne], I | 2004, mis en ligne le 08 juillet 2010, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/305> ; DOI : 10.4000/anneemaghreb
- Laflamme, S. (2007). Analyses qualitatives et quantitatives : deux visions, une même science. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 3, (1), 141-149. <https://doi.org/10.7202/602467ar>
- Laplantine François. Nouss Alexis. 2008. Le métissage, un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir, éd. Téraèdre
- POPLACK, S. (1988) : « Conséquences linguistiques du contact de langues : un modèle d'analyse variationniste », in, *Langage et société*, n° 43, pp. 23-46.
- Sesep N'Sial B.N. Quelques hypothèses pour une définition du métissage linguistique. In: *Langage et société*, n°9, 1979. Septembre 1979. pp. 31-47
- TALEB-IBRAHIMI. K, (1998), « De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens ». In *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*, J. Billiez (dir.), Lidilem, Université de Grenoble 3.
- Thierry Guilbert, « Introduction : articuler les approches qualitatives et quantitatives dans l'analyse de discours. », *Corela* [En ligne], HS-15 | 2014, mis en ligne le 15 octobre 2014, consulté le 26 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/corela/3545> ; DOI : 10.4000/corela.3545
- Thierry Guilbert, « Les genres du discours dans l'articulation des approches qualitatives et quantitatives », *Corela* [En ligne], HS-15 | 2014, mis en ligne le 15 octobre 2014, consulté le 26 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/corela/3577> ; DOI : 10.4000/corela.3577

Dictionnaires :

- DANIEL Reig. Dictionnaire : arabe, français, Larousse, 1983.
- Dubois et Al. 1994. Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse.
- ROBERT, Paul et REY, Alain, *Le Robert de la langue française*, deuxième édition, Canada, 1985.
- WALTER, Henriette, et WALTER, Gérard, *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*, Larousse- Bordas, 1998.

Thèses et mémoires :

- ALI-BENCHARIF. M-Z, (2009), « L’alternance codique arabe dialectal/ français dans les conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/ non immigrés », thèse de doctorat, Université Abou-Bakr Belkaïd.
- BOUTMAGHARINE Najet, (2014), « Emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d’expression française », thèse de doctorat, Université Paris Diderot (paris 7).
- LOMBARKIA, N. (2008) : « l’alternance codique comme stratégie de communication chez les enseignants de français », mémoire de magistère, s/d, Samir Abdelhamid, université de Batna.

Annexes

Annexe 01 : glossaire sociolinguistique.

Ce glossaire est fondé à partir du dictionnaire de la linguistique.

- **Bilinguisme** : sur le plan individuel, le bilinguisme est l'aptitude à s'exprimer facilement et correctement dans une langue étrangère apprise spécialement.

- **Calque** : on dit qu'il y a calque linguistique quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveau, une langue A traduit un mot, simple ou composé, appartenant à une langue B en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme formé de mots existant aussi dans la langue.

- **Langue maternelle** : la langue en usage dans le pays d'origine du locuteur et que le locuteur a acquise dès l'enfance, au cours de son apprentissage du langage.

- **Langue nationale** : c'est la langue de la nation ou du peuple.

- **Langue officielle** : est la langue désignée par la loi du pays, elle est utilisée dans les services officiels de l'Etat.

- **Mélange de langues** : l'existence de relations régulières entre deux communautés parlant des langues différentes, amène souvent la création d'une langue mixte, permettant une communication directe, sans recours à la traduction.

- **Plurilingue** : on dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur d'une même communauté plusieurs langues selon le type de communication (dans sa famille, dans ses relations sociales, dans ses relations avec l'administration, etc.).

- **Plurilinguisme** : appartient à l'individu, c'est la capacité d'une personne à posséder, à maîtriser plusieurs langues.

- **Sociolinguistique** : est une partie de la linguistique dont elle se fixe comme tâche de faire apparaître dans la mesure du possible la covariance des phénomènes linguistiques et sociaux et, éventuellement, d'établir une relation de cause à effet.

- **Translittération** : transcription obtenue par transposition des caractères d'un alphabet dans les caractères d'un autre système d'écriture.

Annexe 02 : protocole de la transcription de l'arabe.

Le protocole utilisé pour la translittération des passages en arabe.

A	أ
I	إ
Y	ي
Oua	و
Aa	ع
Gh	غ
Dh	ذ
Kh	خ
Dj	ج
H	ح
Z	ز
T	ط
S	ص
S	س
Ch	ش
Q	ق
R	ر
Th	ث

Annexe 03 : Index thématique :

Les alternances codiques :

- (*Yallah !*). la page 16.
- (*Elly âachah guélia yabda bel ghazz*, celui qui s'attend à diner de blé grillé, doit dès maintenant commencer à mâcher) la page 16.
- (... « *T'hab engoullek khouya*, tu veux que je te dise mon frère, un pays où on piétine la loi, ce n'est pas un pays, c'est une foule *un ghachi*, un troupeau) la page 24.
- (*Ya Dzair ya l' l'aâssima*, O Alger, la capitale) la page 25.
- (...*et rouh techki !* va te plaindre) la page 26.
- (...bien à l'abri « *fi berr el aman* ») la page 31.
- (... *Allah yarhamkoum ya n'sa ou r'jel !* Hommes et femmes, dieu vous couvre de Sa Miséricorde) la page 33.
- (... « *vive l'ahmames* » les pois chiches) la page 37.
- (... « *oulidi, Allah youstre, ma tkhallihech yakoul maklet ensara* » Fiston, que dieu te protège, ne le laisse pas manger la nourriture des chrétiens) la page 37.
- (... *Sahha Cheikh !*) la page 42.
- (... *marhaba bik khouna*, Bienvenue frère) la page 57.
- (d'abord *woudjeh lakhrouf maârout*, l'agneau se reconnaît à sa tête) la page 58.
- (- *Essalamou alaykoum – Oua alaykoum essalam*) la page 59.
- (*el Khir fina wa charr fina*, disait Mohamed Boudiaf) la page 64.
- (... sur Bled el Baroud) la page 260.
- (... en prononçant la phrase « *dhif rabbi* », dieu vous envoie un invité) la page 262.
- (... Warda El Djazairia ne chantait-elle pas : « *Law yistach'had koulli nassim, sakhr jbalna rah yiharib'hom* », même si toutes les âmes tombaient en martyre, le roc de nos montagnes les combattrait) la page 264.
- (... devant l'ancien foyer militaire « *dar El Askri* ») la page 276.
- (... en lui lançant « *Sahhit ya tarras* ») la page 269.
- (« *keine rose ohne dornen* » disent les allemands) la page 273.

Les emprunts linguistiques et les xénismes :

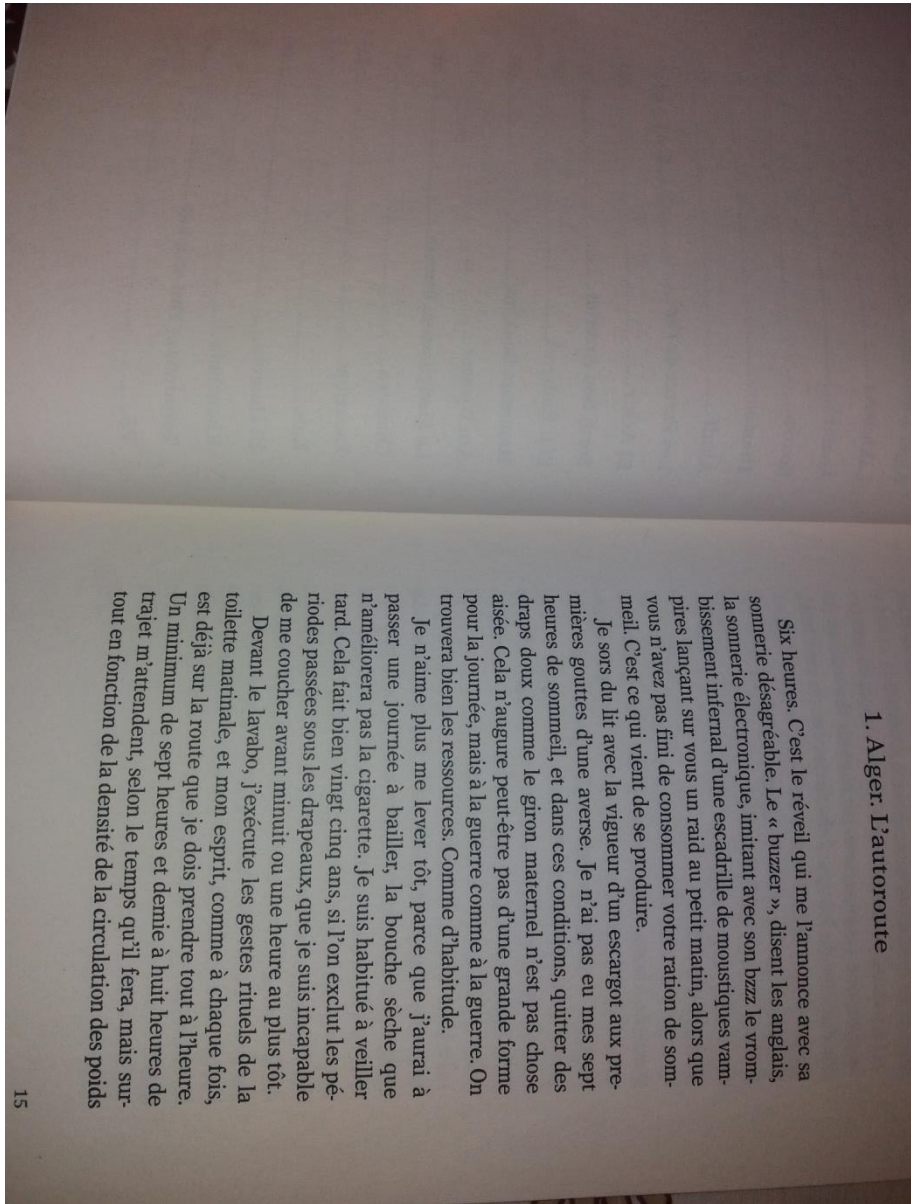
- *Buzzer* : la page 15.
- *Raid* : la page 15.

- **Holding** : la page 16.
- **Week-end** : la page 17.
- **Speaker** : la page 20, 21.
- **Football** : la page 33.
- **Film** : la page 41.
- **Sandwich** : la page 43, 44.
- **Express** : la page 48.
- **Barman** : la page 57.
- **Studio** : la page 60, 61.
- **Humour** : la page 271.
- **Overdose** : la page 275.
- **Wagon** : la page 276.
- **Kabyle** : la page 16, 54.
- **Mosquée** : la page 17.
- **Ramadan** : la page 18.
- **Arabes** : la page 20.
- **Musulmans** : la page 20, 60, 61.
- **Wali** : la page 21, 29.
- **Hayba** : la page 27.
- **Salihine** : la page 28.
- **Oued** : la page 53, 270.
- **Bazar** : la page 53.
- **Coran** : la page 54.
- **Gandoura** : la page 59.
- **Alcool** : la page 60, 61.
- **Rakhsis** : la page 60.
- **Henné** : la page 63.
- **Sahraoui** : la page 64.
- **Cachabia** : la page 259.
- **Aurès** : la page 260, 262, 268, 270.
- **Djounoud** : la page 261.
- **Moudjahidine** : la page 261.
- **Chahid** : la page 265.
- **Minaret** : la page 267.

- **Maghreb** : la page 268.
- **Alfa** : la page 269.
- **Chaoui** : la page 269.
- **Couscous** : la page 271.
- **Méchoui** : la page 271.
- **Sahra** : la page 270, 274.

Annexe 04 : le corpus.

Le corpus :



jours, à moins que les protestataires de notre région kabyle derrière des pneus brûlés n'en décident autrement, et ne m'obligent à un détour par le Niger ou le Mali. Mais sans visa c'est une autre aventure.

La toilette est aussi sommaire que l'appareillement de fonction que j'occupe, sous les bureaux du holding. Je fais chauffer du lait que j'obscurcis avec du café froid de la veille, et je l'avale avec un bout de pain. Yallah ! Elyy áchah guéla yebda bel ghazz (Celui qui s'attend à dîner de ble grillé, doit des maintenant commander à mâcher) m'a appris ma mère, une encyclopédie d'adages populaires.

Je sors vers la voiture couverte de condensation agglomérée à la poussière polluée d'Alger. Les gouttes qui se sont rejointes coulent sur les vitres et la carrosserie en dessinant des rigoles noires. J'imagine une dame coquette qui aurait forcé sur le rimmel, larmoyant au dessus de l'oeil qu'elle découpe sur son potager. C'est ça Delly Brahim où on peut voir tous les soirs d'automne le ciel pris d'assaut par la brume montant de la mer.

Le pare-brise et la lunette arrière sont nettoyés par les feuilles d'un journal de la veille. Comme d'habitude l'élégante Honda me donne son accord dès le premier tour de démarreur, qui rend une sonorité particulière aussi caractéristique qu'une empreinte ADN. L'humidité des fraîches nuits automnales d'Alger n'aura pas raison d'elle. Ceux qui l'ont conçue et fabriquée « ne chiquent pas », comme dit l'expression populaire pour exprimer l'admiration vouée à la technique importée d'outre-mer et en même temps ironiser sur notre retard technologique.

Et en avant !

16

L'autoroute grouille de véhicules. C'est un fleuve charriant des engins mécaniques. Bien qu'en principe le flux diminue sensiblement le jeudi, et que les bouchons y soient plutôt rares, les administrations étant fermées ce jour, les écoles continuent d'accueillir les élèves, et les parents prennent leurs voitures pour les accompagner. Il n'y a pas bien sûr de transport scolaire, alors il est hors de question de lâcher les chérubins dans cette véritable jungle métallique. Pas de grasse matinée pour les parents, en ce premier jour de week-end.

Dans mon pays le week-end c'est le jeudi et le vendredi. Jusqu'au début des années soixante-dix c'était le samedi et dimanche. La décision de fixer le week-end au vendredi a été prise d'autorité, en rapport avec notre religion expliquant-on, pour la grande prière collective du vendredi, et probablement aussi pour mieux afficher notre indépendance et notre islamité récupérées douze ans plus tôt, la France coloniale ayant tenté durant les cent trente deux ans d'occupation d'effacer cette identité renacée aujourd'hui réaffirmée. Par ce changement du jour de repos hebdomadaire, on visait à établir un jour saint différent de celui décidé par le colonisateur chassé, et à permettre aux fidèles de se rendre à la mosquée pour la prière hebdomadaire. Depuis lors toutefois, le pays ne peut plus avoir que trois jours de relations de travail possibles avec l'immense majorité des pays de la planète terre, et en tous cas la totalité de ceux avec lesquels il a des liens économiques sérieux, soit : le lundi, mardi, et mercredi. Le jeudi et le vendredi nous sommes au repos, et le samedi et dimanche ce sont les autres qui s'inscrivent aux abonnés absents. Alors mettez tout cela dans un demi verre d'eau fraîche, ajoutez un sucre (parce que c'est amer), agitez et buvez

17

d'un trait cette potion une fois par semaine, et vous serez définitivement guéri du rêve insensé de rattraper nos retards accumulés.

La mondialisation n'est pas un concept creux, une image virtuelle, qu'on le veuille ou qu'on fasse semblant de l'ignorer. Alors au lieu de s'échiner à ramier à contre-courant sans résultat, on ferait mieux de tirer profit des techniques des arts martiaux : pour terrasser un poids lourd, le judoka maigrichon s'applique précisément à utiliser le poids propre de son adversaire pour le déséquilibrer et le mettre à terre.

L'autoroute est un fleuve de véhicules, deux fleuves mécaniques pourrait on dire, parallèles et coulant en vrombissant en sens contraire l'un de l'autre.

Il est sept heures trente, et sur la radio retentit l'annonce du flash d'informations. Je l'écoute en gardant l'œil sur le rétroviseur. Un médiant garrement portant la casquette de tennis de rigueur, un jeune parvenu comme il en a plu énormément à la faveur d'avesses ces dernières années au sein de la « tch-tch » algéroise, me colle aux fesses au volant de sa Clio (blanche bien sûr), me lance des appels rageurs de phares et de klaxon, avec l'intention bien arrêtée de m'obliger à me glisser in extremis entre deux véhicules sur ma droite, pour le plaisir de me doubler, et probablement répéter son cinéma soixante six fois soixante six, pour les soixante six fois soixante six véhicules qui sont devant, car la file devant nous est plus longue qu'une journée de Ramadan, et les conducteurs qui roulent quasiment pare-choc contre pare-choc sont déjà tous (largement) au dessus de la vitesse autorisée.

18

Algier L'autoroute

Rien n'y fait, le jeunot veut passer. Les phares et le klaxon ne suffisant pas, le voilà qui gesticule des deux mains, volant lâché, et le message que je crois lire sur ses lèvres grimaçantes n'a rien à voir avec un souhait de bonne journée.

Elle est bonne, celle-là ! Il veut que je risque ma peau en me déportant brusquement à droite pour m'encaster latéralement entre deux voitures, comme dans les dessins animés, rien que pour qu'il gagne quatre mètres sur la file, quitte à s'en prendre ensuite à chacun des véhicules de la longue procession. Je l'ignore. Le conducteur sur ma droite a observé le manège et me fait un sourire complice. Je le lui rends. La génération casquette et Clio blanche qui a vu le jour et qui sévit sur les routes, tout le monde connaît maintenant.

Pour tenter d'oublier le klaxon, je tends une oreille plus ou moins attentive à la radio. Le présentateur du journal est en train de donner les nouvelles du monde arabo-musulman, qui n'est pas près de sortir du tunnel. Écoutant les informations, je mesure combien attention » des États-Unis et l'arrogance belliste de son protégé, un Israël démocratique pour ses citoyens, criminel et dominateur envers les Palestiniens et au-delà de ses « frontières », se délectant à faire payer à ses voisins ce que l'Allemagne nazie a fait aux Juifs européens durant la Deuxième Guerre Mondiale. Maintenant c'est au tour des Palestiniens de passer à la caisse, mais à doses étudées, car il n'est plus possible d'utiliser les horribles procédés industriels nazis, tout cela dans le silence gêné mais complice des puissants et les louvolements hypocrites des régimes arabes féodaux et inféodés. Le journaliste poursuit sa

19

leure : Irak, Liban, Afghanistan, Pakistan, Somalie, Liban, Libye, Soudan, et j'en passe, baignent dans la mort et le sang...

Non. Les arabes et les musulmans ne sont pas sortis du tunnel. Les dirigeants et les prédateurs de l'occident passés maîtres dans le « deux poids deux mesures » sans vergogne, en ont colmaté l'issue...

Si ce n'était autrement plus grave, on pourrait presque dire du spectacle donné par les puissances dites occidentales (par rapport au méridien de Greenwich ?), en comparant leurs discours alambiqués, pleins de justice et d'humanisme, à leurs actes. Et cela toute honte à ciel ouvert ! La raison du plus fort n'est elle pas la meilleure ?

Pour ce qui concerne l'Algérie, le speaker nous parle des prix, et hésite visiblement à nous rappeler le temps bien et pas si lointain où l'Algérien était le plus grand consommateur mondial de sucre, de café, d'huile, de sel, de mode, de carburants...etc.

Ces produits, et d'autres encore dont le prix était soutenu par les subventions de l'Etat, passaient les frontières en contrebande et étaient revendus au Maroc, en Tunisie, en Mauritanie, au Mali et au Niger au grand bonheur des trafiquants et des populations frontalières de ces pays qui profitaient des importantes différences de prix et du non paiement des taxes. Maintenant, et en guise de remerciement pour ces soutiens ô combien fraternelles, nos contrebandiers et ceux de nos voisins, sur probablement 7000 km de frontières, nous renvoient l'arsenic, et nous reflètent la drogue du Maroc, les cigarettes étrangères piquées et fleurant bon le gasoil de Mauritanie, les pâtes et le concentré de tomate de Tunisie, les Marlboro contrefaites de Chine et de l'Afrique

sub-saharienne, et les arachides avec charançons en prime de ces voisins méridionaux.

Blah-bla-bla... La radio continue de débâter. Les seules autres informations nationales que la radio consent à nous dispenser concernent des visites de ministres à l'intérieur du pays, ou quelques inaugurations d'écoles ou de petits projets sans envergure.

Il était derrière nous, le temps des vaches grasses, ce lui où le Chef de l'Etat coupait le ruban inaugurant les grands complexes industriels ayant coûté des dizaines voire des centaines de millions de dollars de l'époque.

Attentif aux risques sérieux encourus sur l'autoroute grouillant de chauffards, je prête à la radio une oreille de plus en plus distraite. Cela ne m'empêche pas de pousser un grognement d'énervement lorsque je relève encore une fois que les « inaugurateurs », et surtout les personnalités qui les accompagnent sont cités seulement par leur fonction.

Ils n'ont pas de nom. SNP : sans nom patronymique ! ! Le Ministre et le wali réussissent toutefois à échapper à l'anonymat. Ils ont des noms, eux, et le speaker nous les a « révélés ». Voilà une habitude, une bizarrerie pourrions-nous dire, de l'information officielle dans notre pays. C'est comme si nommer les cadres intermédiaires qui sont la cheville ouvrière du projet inauguré, relevait de l'obscurité. La personne est gommée. Elle n'a pas d'identité propre. Ce n'est qu'une fonction. Il n'est pas permis apparemment de lever la tête plus haut que celle des autres.

Mais d'où vient ce phénomène ridicule ? Son origine remonterait-elle à la guerre de libération, et aux années qui lui ont succédé ? « Un seul héros : le peuple » est l'une des devises les plus connues de l'indépendance.

Proust. Elle veut dire par là que c'est le peuple tout entier qui s'est battu et sacrifié, et que le recouvrement de la liberté n'aurait pas pu avoir lieu sans lui. Peut-être ne pourrait-on pas contester ce fait bien établi, mais le problème c'est qu'on poussant le principe jusqu'à l'absolu, on entraîne toute compétition source de progrès, succès, on escamote les héros, les meneurs au grand courage physique et moral et les planificateurs de génie sans lesquels le peuple n'est qu'un troupeau sans berger exposé aux loups, et on se prive aussi des mythes qui fondaient les nations.

Si les Etats-Unis par exemple ont gravé sur le marbre les noms de bandits comme Jessy James, de massacrés de troupeaux comme Buffalo Bill, ou d'indiens comme Georges Washington ou Abraham Lincoln, nous avons dans notre pays de quoi couvrir son immense territoire de monuments et de légendes méritées en l'honneur d'algériens ayant jalonné notre histoire millénaire, de Massinisa à Mohamed Bouafia en passant par Abdokader, Aiane Ramdane et Larbi Ben M'hidi, de quoi occuper des contingents d'historiens durant des décades, remplir d'ouvrages biens des bibliothèques et réalier des films par centaines. Et tout reste à faire, notre histoire ne nous ayant pas été enseignée parce méconnue ou négligée, ou « aménagée » pour servir les ennemis d'antan ou éviter de faire de l'ombre à des personnes parvenues à de hautes fonctions. Sous la colonisation par exemple, en classe de cours moyen, les enfants qu'on était croyaient qu'Abdeloumen l'Almorhade était un personnage d'une lointaine contrée inconnue, d'Afrique, de l'Orient ou peut-être des Caraïbes ! Par contre Vermeingétoix nous était rendu plus familier.

Certes, depuis quelques années, l'ouverture du pays aidant, la règle malsaine de l'anonymat a tendance à regresser sensiblement. Des hauts fonctionnaires, des chefs d'entreprise, des érudits et des citoyens lambda sortent de l'ombre et retrouvent de plus en plus leur nom dans les médias.

Les choses sont en train d'évoluer, mais officiels et médias traitent comme un atavisme ce problème qu'ils ont avec les noms en public. Ainsi par exemple, depuis quelques années une autre règle semble avoir été tacitement adoptée par les journalistes, comme s'ils s'étaient donné le mot lors d'un conclave. Lorsqu'un criminel est arrêté ou un terroriste mis hors d'état de nuire, et lorsqu'il est identifié, il est désigné par les initiales de son nom. Même dans les comptes rendus d'audiences de tribunaux, le procès une fois fini et le jugement prononcé en public, souvent seules les initiales des noms des condamnés ou des témoins continuent à être utilisées. Pour protéger quel secret ? L'instruction est déjà terminée par définition, puisque même le procès a eu lieu.

Pour éviter des poursuites en diffamation ? Mais où est la diffamation quand on rapporte un fait rendu désormais public par les juridictions elles-mêmes ?

En appelant un chat un chat, les journalistes ne transgressent aucun secret d'instruction, ni ne portent une quelconque atteinte à la vie privée des gens. Il suffit juste de se garder de condamner tant que la culpabilité n'a pas été établie par la justice. L'attitude des journalistes montre simplement une interprétation maison des lois, et un manque de professionnalisme.

Ah, les lois ! Chez nous lorsque les lois ne sont pas carrément piétinées, elles sont interprétées au gré de

connaissances approximatives, lesquelles interprétées finissent par se transformer en une espèce de ritournelle profane. Quasiment de la superstition ! Et personne n'y arrive à redire.

Il faut croire que chez nous on a une idée bien particulière des lois. « C'est très important les lois, c'est les fondations de la Dawla (Etat), mon frère », comme dit le maître de la Dawla le coiffeur qui me ressort les mains propres à chaque fois que je lui rends visite pour me faire couper les cheveux (plus fréquemment dans le même propos à chaque fois que je lui rends visite pour lui rendre visite). « Tiheb engoullek khouya, (tu veux que je t'aille chercher mon frère), un pays où on piétine la loi, ce n'est pas un pays, c'est une foule un ghachi, un troupeau »,

Alger est derrière moi.

Alger la blanche, quand la pollution due à la circulation rappelle à la wilaya, aux communes et aux citoyens qu'il est temps de passer un badigeon sur les murs des bâtiments, surtout du centre.

Alger l'effervescente. Alger la ravissante cité méditerranéenne qui, subjugée par sa propre beauté et son statut de capitale, éclatante de soleil, oublie trop souvent qu'il y a autour d'elle tout un pays qui piaffe en attendant que l'on se rappelle aussi de lui. Las d'avoir trop attendu, les provinciaux au chômage décident de venir s'installer même dans la précarité, et la voilà qui s'étend à me d'œil aux quatre points cardinaux, phagocitant la banlieue qui à son tour repousse ses frontières au détriment des terres agricoles. Sans parler de l'onde de la déceinte noire qui a aspiré vers les métro-

poles de nombreux villages et hameaux menacés, sinon victimes des hordes terroristes déréelinées.

Alger maintenant devient difficile à vivre. Elle reste magnifique pour qui la visite quelques jours, pour retourner « plein d'usage et raison vivre entre ses parents le reste de son âge », dans un environnement autrement moins stressant. L'artiste Meskoud dans sa fameuse chanson « Y a Dzair Ya Laassima » (O Alger, la capitale) exprime son chagrin né de la dégradation de la vie que l'on y mène de nos jours. Il rappelle les temps bénis où tout n'était que beauté, joie, et valeurs.

Beaucoup de vrai. Mais qui ne touche pas seulement Alger. Quoique j'aie cru comprendre que les jeunes générations ne voient pas les choses de la même façon. Peut-être parce qu'elles n'ont rien connu de ce passé magnifié, ou qu'elles n'ont pas de temps à perdre en nostalgie. Mais j'ai idée que ce qui malheureusement influe sur les comportements, c'est surtout le cancer du surpeuplement et de la circulation automobile.

Essayez de l'imaginer avec la moitié des véhicules en moins et vous verrez la magie opérer. Un ami me dit qu'il en parcourait en voiture les rues du centre le vendredi matin, sans but précis, rien que pour le plaisir de s'offrir la détente d'un parcours sans stress. Il s'amusait même, luxe suprême, à stationner sa voiture, et de se promener à pied. Même les trottoirs habituellement noirs de monde sont libres, et on y respire me disant la convivialité du bon peuple qui n'a jamais disparu complètement. Les gens avaient seulement appuyé sur le bouton « pause ». En attendant...

En attendant, je force sur la climatisation pour échapper à l'humidité étouffante, à laquelle décide, ment je ne me ferai jamais.

Sur l'autoroute, quelques conducteurs driblent les voitures à droite ou à gauche selon l'espace qu'ils entrentvoient de- vant, tandis que d'autres installent carrément leur ba- gnole à califourchon sur deux conduits, refusant obstiné- ment de choisir une fois pour toutes le leur. J'imagine qu'ils doivent se demander à quoi sert cette signalisa- tion horizontale, et ce qui a bien pu prendre les autorités pour qu'elles s'échinent à gaspiller autant d'argent en peinture ! Parmi ce genre de chauffards, beaucoup ont dû obtenir le permis de conduire en empruntant des che- mins de traverse, et sans avoir à feuilleter le code de la route. Ou bien le code de la route ne sert que le jour du passage devant l'examinateur. Ou encore c'est tellement plus excitant d'embêter les gens en leur occupant deux conduits à la fois, et « rouh techtki ! » (Ya te plaindre !)

Dans les discussions autour des sujets qui trottent en ce moment dans ma tête, j'ai toujours soutenu que face au non respect chronique des lois, il serait préfé- rable d'abolir tous les textes pitétines pour ne conserver que ceux qui sont les plus respectés.

D'abord parce qu'il me semble que les citoyens fai- sant preuve de civisme ne sont encouragés à per- sévérer, voyant ce que font les autres. Et puis ceux qui commencent à violer certaines lois – et la plupart impit- oïement, au vu et au su de tout le monde - peuvent « légiti- mement » être enclins à le faire pour toutes les autres, puisque l'expérience leur a montré qu'il n'y a pas de conséquences. C'est pour ça que devant l'ampleur du phénomène il serait probablement plus intelligent de

s'abstenir de faire des lois que l'on n'est pas capable de faire respecter.

Par un syllogisme intéressant car productif, on au- rait ainsi des lois globalement respectées par l'immense majorité des citoyens, et peu de citoyens seraient pou- sés à suivre le rare mauvais exemple. Ainsi la force légi- time de l'Etat réapparaîtrait, et le peuple serait content de retrouver cette « hayba » (force tranquille, respect mêlé de crainte) qu'il appelle de ses vœux et dont il regrette l'échipse depuis quelque temps.

Les gens en général ne sont pas stupides ; ils savent que ce qu'ils gagnent quand les lois sont respectées est autrement plus profitable que le laisser-aller dont ils pourraient tirer un profit parfois insignifiant, mais non dénié de risque.

Peu de règles, mais respectées, vaut mieux qu'une pléthore de règles dont on se moque publiquement. Ne parlons pas du fic débonnaire qui, arrivant sur les lieux alors que vous êtes en train de houspiller l'individu qui arrive en sens interdit et vous bloque dans une rue étroite, fait semblant de ne pas voir l'infraction. Mieux ! Le policier vous demande de monter sur le trottoir pour permettre au resquilleur de passer !

Un jour, soudain, j'ai compris la chose. Quelqu'un m'obstruait précisément le passage comme il vient d'être décrit. Je lui avais demandé gentiment de faire une marche arrière de quelques mètres pour me lais- ser passer puisqu'il empruntait une direction non au- torisée. Il sortit la tête de la vitre et me demanda avec morgue si j'étais un fic.

Voilà le secret ! Il faut un fic ! Même aux feux tri- colores. Et il faut une murette en béton au lieu de la ligne continue, et une herse escamotable qui laisse le

passage dans un seul sens, comme devant les enceintes protégées, pour bloquer le sens interdit. C'est-à-dire des moyens physiques des symboles qui appellent à respecter une règle. C'est lorsque nos concitoyens aiment une consigne, que nous romprons avec l'incivilité des sanctions, que nous romprons nos semblables et nous arrêtons, respectons nos semblables et arrêtons au statut de bons citoyens, de « salihine », arrêtons au statut de bons citoyens, de « salihine ».

Comme nous étions il n'y a pas si longtemps que cela, j'immense majorité n'en ayant heureusement pas besoin, mais simplement que les policiers ne soient plus nécessaires que pour remettre une minorité sur les rails, précisément pour que le mauvais exemple reste exceptionnel. En souriant intérieurement, je note toutefois que le phénomène dont il est question est étrangement répandu dans l'espace circumméditerranéen, comme j'ai eu à le constater, et n'est pas une spécificité nationale.

Malgré consolation, que cet alibi méditerranéen.

Alors pour le moment il va falloir ouvrir les yeux comme d'habitude, et garder tous les sens en éveil pour sortir indemne du flot de véhicules prenant la route d'assaut, et qui contrairement à l'eau, n'est nullement rebulée pas les montées. Et ceci en particulier jusqu'à la bifurcation qui part au bout de cinquante minutes vers Tizi Ouzou au nord, cette ville participant avec Rouïba, Reghaya, Boudouaou, Boumerdes, Thénia, et j'en passe, à une bonne part des affluents grossissant la Nationale cinq. Mais j'ai plaisir à traverser Thénia en un clin

d'œil. Il fut un temps durant les années soixante-dix où c'était un calvaire, car le contournement par l'autoroute n'existait pas encore. Il fallait traverser la petite ville, et la route principale était pleine comme un œuf de poids lourds qui se frottaient quasiment en se croisant ; si un matin s'amusait à stationner quelques minutes sa voiture pour acheter des cigarettes, le wali n'avait plus qu'à déclarer l'état d'urgence !

2. Lakhdaria

Voilà, Thénia est derrière moi, puis Béni Amrane et Ammal. J'aborde les gorges de Lakhdaria, superbes, ombragées et verdoyantes. Les parois abruptes du canyon sont vertigineuses. A gauche coule paresseusement l'oued Isser. Si aujourd'hui il flâne, durant certains hivers on l'a vu gonfler, impétueux, roulant des eaux boueuses jusque sous le parapet où les automobilistes fascinés par le spectacle, bien à l'abri, « fi berr el aman », du grondement des flots tumultueux amplifié par les parois serrées des gorges. A quelques mètres au dessus du niveau de la route, la voie ferrée à gauche négocie langoureusement les courbes à flanc de falaise puis s'engouffre dans deux tronçons de tunnels. Une partie de la voûte du premier tunnel est artificielle, elle protège les convois des chutes de rochers. Sur ma droite, la falaise est encore plus raide, et on peut voir de temps en temps sur son flanc, serpentant latéralement, traçant des éclaircies dans les genêts et autres cactées, des sentiers dont l'amorce à partir de la route est faite de quelques marches sculptées par l'homme dans la roche, ou creusées dans les parties plus tendres de la pente. Les riverains les utilisent pour gravir la pente raide sans trop de risque.

Trouant une végétation luxuriante, des traînées luisantes d'humidité sur les parois de calcaire, marquent

Le suintement des rosées matinales qui se sont rejointes au hasard de la pente pour dessiner des ruisselets éphémères. Le long du fossé bordant la route, quelques épaves plus ou moins marquées jalonnent les parties éboulées sous les surplombs. Dans une courbe en plus frabiles sous le confortement de la paroi, ins-S, scature un chantier de confortement en console. Des table en certains endroits, carrément en console. Des ouvriers projettent du béton au moyen d'une puissante pompe sur les armatures tissées et ancrées savamment dans la paroi.

Durant la guerre de libération, sur les sommets des crêtes invisibles de ce tronçon de route, et au-delà, dans le maquis et sous les futaies, les parachutistes de Rigard avaient déployé des troupes massives pour déboucher les combattants de l'Armée de Libération Nationale, qui y avaient dressé des embuscades meurtrières contre les troupes coloniales. Le commando Ali Khodja notamment, y a écrit des pages de bravoure et aussi de souffrance. Beaucoup de martyrs sont tombés en ces lieux. Peu importe si certains officiers de l'armée française, contrairement aux justes qui regrettaient et reconnaissent l'inhumanité et l'injustice de cette guerre, campent dans l'humanité et continuent de tenter d'embellir leurs récits de bataille. Il faut croire que la quatrième année du monde avait un besoin vital de redorer son blason, y compris par l'afabulation, pour tenter de faire oublier la déroute subie au Vietnam, et la ténacité des coups de mains et des embuscades de l'ALN. Mais le général Giap n'a-t-il pas dit dans une déclaration faite en Algérie, après l'indépendance, avec le large sourire du héros à la force tranquille : « vous savez, l'im-périalisme est un mauvais élève, alors il faut lui refaire la leçon ».

La leçon lui a été refaite. Et maintenant nous pouvons traverser ces contrées en hommes libres comme le vent, sur une terre reconquise au prix fort. Celui du sacrifice de centaines de milliers de vaillants enfants de ce pays meurtri, dont pratiquement toutes les familles ont offert au moins un des leurs en sacrifice pour se défendre de l'infâme ordre colonial. Ce que nous devons à ces sacrifiés, en majorité des jeunes gens, ne peut être rendu par quelques mots creux. Contentons nous de dire avec recueillement Allah yathamkoum ya n'ça ou rdjla ! Hommes et femmes, Dieu vous couvre de Sa Miséricorde !

A des centaines de kilomètres à la ronde dans mon vaste pays, j'ai pu rencontrer beaucoup de combattants qui ont survécu. Comment leur exprimer la gratitude de notre génération ? Peut être simplement en respectant les idéaux qui les ont animés. Notre génération a connu le système colonial, et la guerre qui y a mis fin. Notre jeune âge durant cette époque de notre histoire ne nous a pas empêchés de comprendre très tôt aussi bien dans notre tête que dans notre vécu, ce qu'est ce système. Le mépris, le ravalement d'un peuple à un statut de sous-hommes, l'exploitation, la répression.

La colonisation est, à l'instar de l'esclavage, la plus abjecte des abjections humaines. A l'évocation des souvenirs de la guerre durant mon enfance une goutte de sueur glacée coule de mon aisselle, et ma gorge se serre...

Ce sont ces émotions qu'enfants puis adolescents nous avons partagées à l'époque, quand les jeux à la toupie, aux billes, à cache-cache ou au football (avec un ballon fait de chiffons roulés en boule et maintenus avec de la ficelle), et autres amusements misérables

mais à notre portée nous amenaient à nous regrouper pour occuper la chaussée. La circulation ne nous gênait pas, les véhicules étant rares et roulant modérément. Nous étions si jeunes, à peine plus que les dix ans, mais rien de ce qui se passait ne nous échappait. Et un jour un voisin, ce monsieur Mazer, mécontent de nos plantements dans la rue, nous chassa à coups de pieds et de gueule en nous traitant de sale race. Je ne connaissais pas encore la signification de cette expression, mais quand j'ai raconté l'incident à mon frère qui était mon aîné de quatre ans, il m'en expliqua le sens, en prononçant qu'il allait lui faire payer cette insulte. « Etolognez vous de sa maison », me conseilla-t-il, horrible de ce que j'aurais pu comprendre.

Un conclabule devait réunir le lendemain les six garçons et les trois filles de notre groupe de la rue de Constantine. Je leur expliquais l'affaire, et le caractère horriblement insultant des propos de Mazer. Nous déclinâmes de « passer à l'action » pour le lui faire regretter. Zouhir et Nâbil étaient les casse-cou les plus inventifs, et ils ont développé les farces où ils excellaient, pour innover en coups autrement plus tordus. Et l'aventure commença, d'abord avec un peu de cette peur de gamins, puis avec plus d'assurance et enfin sans hésitation aucune. Après quelques cailloux de bonne taille, lancés de loin sur le toit du sieur Mazer, occasionnant des dégâts aux tuiles, ce furent méthodiquement les vitres de ses fenêtres, les phares et les feux de sa camionnette Peugeot 203 qui subirent l'efficacité de nos lance-pierres, et là c'était un art où je me débrouillais pas mal. On catapultait des billes en acier récupérées sur des roulements usagés ramassés en douce autour des garages environnants. Suivirent les roues crevées,

Lakhdaria

Parrachage des bras de direction, le sable dans le réservoir et diverses saletés déposées sur le seuil de sa porte et sur le rebord de sa fenêtre. Bien entendu tous ces méfaits n'étaient pas exécutés en même temps. Cela aurait eu pour effet d'amoindrir la police, et puis ne nous aurait procuré que le plaisir fugace d'une vengeance trop vite assourdie. Non. Cela se déroula sur pratiquement deux années, à petites doses. Mazer dut certainement devenir d'où venaient les coups, mais il n'osait se plaindre pour des choses qui, prises une à une sont des bagatelles. C'était la durée qui faisait la différence. Le supplice chinois réinventé. On pouvait compter aussi sur la mansuétude du policier algérien, l'oncle Begouurche, et nos bouilles de petits saints que l'on exhibait à notre voisin Maurice, fille lui aussi, qui serait prêt à jurer sur tous ses saints juifs que notre bande était incapable de tels méfaits. Nous n'étions pas ce qu'on pourrait qualifier de voyous, bien au contraire. Nous avions l'estime de tout le quartier, toutes origines et religions confondues. Et puis l'administration avait d'autres soucis en tête avec la guerre qui s'installait souvent en ville même.

D'ailleurs Mazer lui-même et son épouse firent montre progressivement de plus de gentillesse à notre égard, escomptant probablement un arrêt des hostilités et nous rivalisant avec eux d'hypocrisie angélique. Non seulement personne ne découvrit les auteurs des méfaits qui utilisaient des ruses dignes des indiens Sioux, (on accusait les enfants des autres quartiers de la ville) mais cette activité de « militants clandestins en culottes courtes » contre Mazer nous donna des idées, et nous passâmes à la systématisation du procédé contre ceux dont nous comprenions directement, ou à la faveur des discussions surprises entre adultes, qu'ils

étaient mauvais, racistes, ou agissaient contre la cause nationale.

Puis avec quelques années de plus à notre âge, ce fut le mot F.N qui apparut sur les murs de la ville. La commune repeignait les graffitis ? Qu'à cela ne tienne, le slogan et les slogans tels que « vive l'Algérie, Algérie a été » ou bien les noms des chefs de la révolution furent gravés au burin sur le crépisage des murs. Notre collège nous offrit les siens pour les premières expériences. Ces actions étaient menées avec une discrétion incroyable, et touchèrent des quartiers éloignés du nôtre, toujours sous le couvert de jeux. Quelle satisfaction nous avons ressentie quand nous vîmes que le phénomène s'étendait aux quartiers de la ville où on n'avait rien à voir ! Les graffitis et quelques méchantes fameuses durèrent de 1958 à l'indépendance en passant par la période de 1962 où l'affaire devint très dangereuse avec l'investissement des murs par l'O.A.S. et notre conscience qui se développait encore plus vite que notre âge. On se méfiait surtout de monsieur Saval qui, tout bon instituteur qu'il était, et grand sportif sympathique, restait aveuglé par ses penchants « Algérien français ».

On peut faire remonter ainsi la sensibilisation à la cause nationale des enfants que nous étions, à cette année 1957 où s'ajouta à l'affaire Mazer un autre fait vécu en classe. C'était un 11 novembre, et notre institutrice mademoiselle Lévy avait choisi de nous faire une lecture sur l'armistice de 1918 qui mit fin à la Première Guerre Mondiale. Nous devions lire le texte, mais l'un à la suite de l'autre, à raison d'une ligne par élève. Nous lisions, mais le texte disait à la fin, parlant du signataire français de l'affiche qui annonçait l'armistice : « ... et il

Lakhdaria

avait ajouté Vive la France ! » Pendant que des élèves lisaient, notre ami, un grand gaillard aux joues marquées par la petite vérole s'aperçut qu'il allait fatalement lui échoir de lire cette dernière ligne, où il devait crier ce vif trépassant pour nous. Il prit son temps, lut avec une voix tremblante, et cria « vive l'Algérie » (les poix chiches). Eclats de rires. Cris et réprimandes de l'institutrice, et l'affaire remonta jusqu'au directeur qui se contenta de menacer, et préféra probablement laisser tomber.

Dans notre quartier au centre ville, vivaient beaucoup de juifs. Et je devais faire attention à fausser compagnie à mon copain Jean Paul, précisément le fils de Maurice le policier juif. Sa mère et sa grand-mère partageaient avec nous deux pièces de la même modeste maison collective, le haouch. La grand-mère de Jean Paul me demandait souvent de faire attention à lui, et en particulier de ne le laisser manger que de la nourriture musulmane. Bien que plus costaud que moi, et me dépassant d'une année, il semblait un peu naïf : « ouhidi, Allah youstreik, ma 'khallichek yakoul maklet ensara » (Fiston, que Dieu te protège, ne le laisse pas manger la nourriture des chrétiens). La vie comme dans la maison collective avec cette famille juive nous aida dans beaucoup de situations qui auraient pu finir par des drames. Combien de fois le « plus que bon voisinage » de cette famille Hadjadji épargna à nos parents l'arrestation. Mon frère était au maquis, notre colocataire avait un fils militant, embastillé dès le 2 novembre 1954, et on vivait à proximité d'un collaborateur qui cherchait à se faire valoir à chaque occasion, en accusant nos familles de recevoir des moudjahidines durant la nuit. D'ailleurs, regardant ma mère de biais

avec son unique veil valide (elle était borgne), Mamman Hafsa (Oumma Hafsa) la matricarthe juive lui dira en 1960 : « Ma fille, je suis borgne, pas aveugle et encore moins une ânesse. Arrête de me raconter que Khemissi (le frère tombé au maquis en 1956) m'envoie le bonjour de Marseille ! Depuis longtemps je sais qu'il est monté au diebel avec les fellagas, et qu'il est mort ». Ma pauvre mère failli avoir une syncope et se réfugia chez sa jeune sœur qui partageait notre haouch, mais ne dit rien sur le moment. Le soir elle raconta en chuchotant l'incident à mon père. On se demandait si elle avait parlé de ça avec son fils policier. Sûrement. Cet incident, la gentillesse et le comportement maternel de la marrone Oumma Hafsa avec tout le monde firent que nous la pleurâmes abondamment quand elle quitta le pays deux ans plus tard, elle-même effondrée. C'est tellement triste pour certains de ces gens aux patronymes et coutumes arabes que rien ne distinguait des autres Algériens sinon la religion. L'Algérie était leur patrie depuis toujours pour les autochtones, et depuis cinq siècles pour ceux ayant fui l'Andalousie. Mais le décret Crémieux de 1870 avait réussi à les aliéner et à les éloigner des Algériens de confession musulmane. Ils entreprirent alors de se singulariser, dominant désormais des peuples français à leurs enfants. Beaucoup ne tirèrent pas non plus de leçon de la déchéance de ces droits au cours de la Deuxième Guerre Mondiale, et de ce que leur avart fait subir la France de Vichy.

Après le court tunnel percé dans un rocher cyclopéen, on arrive au poste de contrôle fixe de Gendarmerie de Lakhidaria à la fin des gorges, là où l'ancien tracé de la

Lakhidaria

Nationale cinq enjambe l'Oued Isser pour descendre le long de sa rive droite vers la ville et la traverser. Mes oreilles vibrent encore des klaxons actionnés lors de la traversée du petit tunnel, jeu auquel s'adonnent les automobilistes pour amuser leurs enfants. J'avais ouvert la vitre pour profiter de l'air vififiant et écouter l'écho des accélérations des poids lourds et le chuintement des pneus renvoyés par le canyon comme dans l'enceinte d'un amphithéâtre. Quatre gendarmes dans l'air frais et brumeux du matin, sont engoncés dans leur gilet pare-balles. Ils filtrent la circulation, tandis que d'autres militaires et des gardes communaux assurent leur sécurité alentour. D'un abri formé de sacs de sable entassés contre le flanc de la montagne à droite, et derrière son bouclier d'açier, un fusil mitrailleur Diktarov pointe son tube noir vers la crête en face. Le gendarme au milieu de la chaussée me dévisage pendant que je ralentis à son niveau, puis me fait signe de passer. C'est un solide jeune homme qui n'a pas la trentaine. Je lui fais un signe de salut. Il me le rend en portant deux doigts à sa casquette, avec une esquisse de sourire. Je passe. Je continue de regarder dans le rétroviseur la silhouette du gendarme dans sa tenue vert olive impeccable, sa Kalachnikov en travers de la poitrine.

Je compare mentalement cette image avec ce que j'ai pu voir à l'occasion de voyages dans quelques pays. Je pense que nos gendarmes sont, ma foi, particulièrement élégants. Et celui que j'observe en jette, autant par sa stature, que par son maintien (mais pas seulement, à moins que ce ne soit subjectif), les uniformes, des hommes à casquette m'ont semblé soit mal coupés, soit ressemblant à des costumes de théâtre pas très sé-

Sur les traces de Pignon

troux, en dehors du fait que leur état laissait vraiment à désirer chez quelques uns.
Certains citoyens n'éprouvent pas de sympathie pour l'uniforme et la casquette. Ils doivent avoir quelque chose dans leur esprit, ou pas très net. Il doit y en avoir un certain nombre, surtout dans le passé, partent d'éléments appartenant à divers corps qui utilisaient leur tenue d'avantages indus, ou qui s'en servaient pour obtenir leur salaire plus vite.
Lorsque l'on observe ces trams de vie malgaches, on se rend compte que la généralisation hâtive est malheureusement courante dans notre pays. J'ai rencontré suffisamment de cas, et j'ai eu connaissance de suffisamment de témoignages sur des faits qui au contraire honorent ces corps, pour rejeter ce genre de généralisation qui empisonne les opinions et salissent injustement l'honnête majorité faite d'éléments loyaux et dévoués. Les gendarmes par exemple, suivent une formation solide, remplissent leur mission avec conscience (beaucoup y ont laissé leur vie), et puis partent en retraite avec leur seule modeste pension. Ceux là, leur humilité force le respect et on peut déplorer de voir certains d'entre eux essayant d'améliorer l'ordinaire de leur famille grâce à un emploi de gardien, de libraire, ou même au volant de taxis, une fois à la retraite. Je crois que c'est dommage pour eux de généraliser, ils ne le méritent pas. En réalité ils sont une réplique réduite de toute notre société, c'est tout. Il y a beaucoup de bon et malheureusement parfois du moins bon. Comme partout. Et si dans un passé assez éloigné les « on dit »

étaient trop nombreux pour être tous des raconteurs, les Algériens reconnaissent désormais qu'une sélection sévère et une formation de haut niveau dispensée dans des écoles sérieuses ont élevé le professionnalisme, le sens du devoir et limité drastiquement les possibilités de tentations.

J'ai par exemple gardé un souvenir ineffaçable d'un officier de gendarmerie durant les émeutes meurtrières d'octobre 88. Ce jour là au chef lieu d'une wilaya de l'Ouest algérien, après deux jours terribles d'émeutes, des victimes ont malheureusement été enregistrées (trois morts si ma mémoire est fiable). A la remise des corps aux familles, la colère était à son summum et les activistes promettaient l'explosion et un bain de sang à l'occasion de leur enterrement. Et malgré l'interdiction, une foule immense se rassembla pour l'occasion et s'ébranla vers le cimetière. Le parcours fut notamment obstrué par un petit détachement de militaires qui installa armes au poing sous la fenêtre d'où je pouvais les voir. Je devinais que les instructions étaient de stopper les manifestants à partir de cet endroit. Mais la foule arrivait, précédée par une clameur terrifiante ponctuée de slogans menaçants, et je voyais l'émergence et l'ingénuité des jeunes militaires vers qui elle s'avancait. Soudain elle apparut au sommet de la côte, déferlant comme la vague d'un tsunami. Je m'attendais au pire. Et quelle fut ma stupeur quand elle approcha un peu plus, parce qu'elle était conduite par un homme de taille moyenne en uniforme vert, portant une tenue anti-émeute complète. Il avait l'air d'un cosmonaute droit sorti d'un film de science fiction, les bras en croix, adressant de loin aux militaires et à leur chef des gestes signifiant « du calme, et écarter-vous ».

rien à voir avec le chagrin exprimé par les mamans en deuil des victimes de la guerre de libération, pas trop lointaine. Ceux là sont morts pour la cause, la plus noble, victimes d'un ennemi intrus et coupable. Pas dans un guer-apens par une main fratricide.

Bien au contraire, la disparition de ces authentiques martyrs était très souvent accueillie avec des youyous de fierté ! Et l'image de cette mère dans ma tête, que je voyais seule au monde, au milieu d'une plaine déserte et sans couleurs, couverte de haillons soulevés par une brise glacée, dans lesquels elle tentait de cacher sa nudité nécrosée par la morsure du froid et tenaillée par le chagrin, ne me quitta pas pendant que je m'obstinais à contrecoeur à finir le sandwich sous le regard interrogateur du serveur. Je voyais cette mère hurler, mais aucun son ne sortait de sa bouche. Lèvres bleues, membres gercés, elle se couvrait peu à peu de froid désespoir, puis s'affaïssait doucement en se recroquevillant pour se laisser mourir. Mais elle ne mourait pas...

Voilà l'image qui me visita ce triste jour, résultat de l'insupportable bêtise de certains des enfants de cette mère, ceux dont le cerveau fut formaté par des coreligionnaires le plus souvent incultes, aux slogans trompeurs, aux idées moyenâgeuses, aux lectures d'apaprentis sorciers, sous le regard intéressé d'étrangers aux agendas criminels, trop heureux de trouver des sous-traitants pour faire le sale boulot à leur place. Il était hors de propos de nous laisser relever la tête, il fallait nous faire regresser pour garantir la pérennité de la mainmise sur les richesses que les régimes musulmans n'ont ni su ni voulu consacrer au bien-être de leurs peuples. Il est plus aisé, plus rentable pour les puissants du monde,

de continuer à s'enrichir sur le dos de pays faibles en les dominant, au lieu de les soutenir pour produire plus de richesse au profit de la planète entière.

Le monde évoluant sans cesse, les puissants faisaient ainsi désormais la guerre par procuration avec une redoutable efficacité, et séparaient les pertes humaines que leurs peuples éprouvés, ou imbus d'humanisme, ou trop soucieux de leur confort matériel, avaient de plus en plus tendance à ne plus accepter. Instrumentalisant la religion, leurs mandataires locaux armés de rudiments religieux littéralistes, hors contexte, au sens détourné et d'un autre âge, s'étaient alors appliqués à subjuguer les humbles fidèles que la crise économique, l'incurie des autocrates, et la souffrance des musulmans en Palestine et dans le monde rendaient tellement réceptifs. Et ils se sont alors assignés la mission non déclarée de détruire les fondements d'une nation qui avait survécu à travers l'histoire à tant d'épreuves, et plus particulièrement au colonialisme oppressif. Tout le reste n'est que diversion et mensonge au service de l'ignorance et de la duperie politicienne.

La preuve ? Cette terrible nuit du premier novembre 1991. Venant de l'ouest du pays, je traversais en famille les petites bourgades et quelques villes des Aures comme Barika, Ain Touta, Batna et Khenchela. Depuis l'indépendance du pays, le rude climat de ces contrées se faisait me semble-t-il plus doux à supporter comme par enchantement les nuits comme celle là, et la tradition solidement ancrée chez les habitants de ces contrées aurassiennes, baroudeurs dans le sang, était de commémorer le déclenchement de la guerre d'indépendance par un regroupement au centre ville pour saluer par des salves nourries d'armes à feu le

passage de la date du 31 Octobre au 1^{er} Novembre. Il est vrai que ces groupes de tirailleurs, constitués majoritairement d'anciens moujahidines, mais pas seulement, se chaisaient au fil des ans, certainement d'abord à cause de la disparition des plus âgés d'entre eux, mais aussi parce que d'autres formes de célébration, plus officielles celles-là, guindées et sans émotion, avaient pris le relais. La spontanéité, la créativité, et l'enthousiasme d'antan ont disparu. En ces anciens temps de bonheur, sur les grandes places des villes et villages, éclairées de lampions tricolores, pavisées par les autorités et la population, fusaient des haut-parleurs les chants patriotiques qui galvanisaient combattants et patriotes durant la guerre. Parmi les plus célèbres, outre l'hymne national lancé à minuit précisée, on aimait réécouter : « Algérie, pays de nos aïeux », « Nous sommes les étudiants d'Algérie », « Nous sommes les soldats de l'union et du travail », « De nos montagnes s'est élevée la voix des hommes libres pour nous appeler », « Mes frères, n'oubliez pas vos martyrs » et d'autres chants encore, dédiés à l'Algérie et à son combat par des artistes algériens et étrangers. Retentissait aussi la fanfare des scouts, avec comme point d'orgue la retraite aux flambeaux et ces fameuses salves d'armes de guerre et de chasse. Dans les premières années de l'indépendance, nous organisions des kermesses magnifiques. On trait sur des cibles à la carabine à plombs, on faisait écrouler des pyramides de boîtes de conserves en lançant des balles de tennis, on grimait au mât de cocagne enduit de savon et d'huile pour décrocher des cadeaux, on participait à des courses les pieds empêtrés dans un sac de jute, ou une cuillère entre

6

les dents avec un œuf dessus, ou en portant un plateau garni de verres de limonade. On organisait des courses de vélo, du cross, des fantasias avec cavaliers et montures superbes. On faisait des folies. On s'éclatait, comme disent les jeunes aujourd'hui. D'ailleurs ces lasses étaient mixtes, au moins pendant le jour, regroupant sans complexes filles et garçons, même si les dames et les jeunes filles étaient plus spectatrices qu'actrices dans les jeux. Ce qui ne gâchait rien à la fête. On coulait un bonheur exubérant. On vivait.

Or donc, lors de la traversée des Aurès durant cette triste nuit du premier Novembre, rien de tout cela. Des villes et villages déserts, morres et sombres. Pas le moindre emblème national nulle part. Des lampadaires en deuil refusant d'éclairer des rues boueuses et vides. Un froid glacial, et le vent des Aurès sifflant entre les maisons, torturant les arbres nus. Muggissait-il sa réprobation, ou tentait-il de réveiller les gens, les appelant à ouvrir leurs portes cadencées, et à honorer d'allégresse les placettes ? Novembre était mort cette nuit-là, lui qui nous avait fait vivre la liberté reconquise !

L'entreprise des terroristes était claire, et elle consistait plus que toutes les autres déjà vécues à travers l'histoire, en une énigme tentative de détruire la nation et l'ordre en place pour simplement prendre le pouvoir et en abuser, cette fois-ci en se couvrant la face avec le masque sacré de notre religion. Devant la dénonciation de l'horreur des tueries, n'a-t-il pas été déclaré par l'organisation insurgée qu'elle prendrait le pouvoir, même pour régner sur des cimetières ? Voilà l'objectif. Tout le reste n'était qu'écran de fumée, un masque mortifère de sorcier grimaçant, des mensonges destinés à tromper

47

Sur les traces de l'Algérie
Intelligence d'une population nourrie à une expérience
plusieurs fois millénaire.

Quelques kilomètres plus loin, la Nationale cinq reprend le statut de voie express suspendu lors de la traversée des gorges, pendant que derrière les montagnes se poursuit le creusement des futurs tunnels de l'autoroute. A droite, une station service reprend vie lentement après avoir été abandonnée durant les années de feu puis occupée par un cantonnement militaire au pied des monts de Zharbar. La vue devant moi est maintenant complètement dégagée, superbe. Sur ma gauche les cimes brumeuses du Djurdjura, avec les tâches claires des villages accrochés aux pentes, celles grises des traînées rocheuses dénudées sur les hauteurs, et vert sombre des zones boisées. En face, à perte de vue, la verdure exubérante des innombrables champs d'oliviers qui couvrent la région.

Je roule plus vite, mais il faut faire attention aux cassés qui vous surprennent au beau milieu d'un tronçon impeccable, et lisse « comme la paume de la main », comme aurait dit ma mère. Une défaillance du train avant de la voiture, ou un réflexe tardif, et vous décollez de la chaussée pour vous retrouver dans les champs.

La RN 5 (la Reine cinq, disent certains) est assurément dangereuse. Un panneau annonce que la route a fait l'an dernier plus de quatre mille victimes. Les services de sécurité routière donnent régulièrement des statistiques des accidents, et on impute la majorité de ceux-ci à la vitesse et à l'imprudence. C'est-à-dire les facteurs humains.

Lakhdaria

D'accord. Les véhicules mal entretenus et en attente des contrôles que prévoit désormais la loi sont encore trop nombreux ; la vitesse exagérée et l'insécurité du code de la route restent à l'origine de beaucoup d'accidents qui auraient pu être évités ou évités à vitesse modérée. Mais il faut également prendre en ligne de compte certains facteurs déclenchant en amont, et moi comme conducteur je suis persuadé que l'état des routes y est pour beaucoup, plus que ce que disent les statistiques. Que peut faire le conducteur, face à l'absence de panneaux signalant des dangers qui surgissent brusquement devant lui, des tranchées coupant brusquement la route et abandonnées en l'état, des nids de poule traîtres que l'on ne peut plus éviter, des travaux anarchiques sur la voie, des gravillons abandonnés sur la chaussée, du béton tombé des camions malaxeurs ? Et les « ralentisseurs », véritables casse-gueules installés dans les endroits les plus improbables, et « conçus » de telle façon qu'ils vous brisent votre véhicule, votre dos et votre stock de sagesse ?

Rouler lentement ? Oui c'est vrai, mais c'est quoi, lentement ? Faire Alger Constantine en 10 heures, à la vitesse moyenne de 43 km/h ? Que celui qui l'accepte lève la main ! Bien entendu, qu'il ne faut pas faire l'imbécile sur les routes. Mais il y a des limites. Il faut aussi de bonnes routes, des routes bien faites. Si on investit dans des autoroutes en remplacement des anciennes routes, c'est bien pour et gagner du temps sur les trajets en assurant plus de sécurité.

Sans excuser quiconque, il s'agit de reconnaître qu'il n'est pas facile de se retenir au vu de l'étendue du pays et de la surcharge des routes qui vous oblige

Sur un parking au Pérou

à entre au pas et sur des kilomètres des cohortes de poids lourds, sans parler des traversées d'agglomérations qui vous prennent. Une fois sorti de la ville, vos nerfs à rude épreuve. Une fois réussi à doubler le train de poids lourds long de plusieurs centaines de mètres, ou après que vous ayez réussi à doubler le train de poids lourds entre les véhicules qui font office de véritables wagons arrêtés les uns aux autres, il est difficile pour monsieur d'appuyer sur l'accélérateur pour tenter de rattraper un peu du temps perdu, ou pour tenter de rattraper la prochaine file qui vous attend quelques kilomètres plus loin. Pendant des années, réçu, je me suis essouffé à respecter scrupuleusement la ligne continue, puis je me suis essouffé au fil des ans. Les voitures qui me doublaient par dizaines en faisant hurler leur klaxon en guise de reproche injurieux pour mon hésitation, puis répétaient leur manège dans la file de poids lourds qui me précédait, dans les conditions les plus aventureuses, ont fini par avoir raison de ma prudence et de mon patient respect du code. Alors forcément j'ai fini par les imiter. Et encore ! Seulement pour franchir la ligne continue lorsque la route droite sur plusieurs dizaines de mètres m'offrait la visibilité nécessaire !

Je double l'usine de peinture de l'ENAP, une des plus anciennes sociétés nationales, dont le mur d'enceinte, pour mieux la protéger des terroristes durant les années de feu, avait été hérissé de fils barbelés et de tours de guet qui ont défiguré une palissade jadis pimpante.

Lahti/Finlande

Non loin un nouveau casernement de l'armée nationale s'était installé. Les poids lourds chargés à bloc traversent au pas, en attendant, la chicane aménagée par les militaires pour contrôler le trafic.

3. Aomar

Je dépasse le petit hameau de Tiliouine, puis la localité de Kadria sur ma gauche puisqu'on n'est plus obligé comme avant de la traverser, ensuite la route continue, toujours au creux de la vallée, l'oued sur ma gauche ayant perdu sa couleur ocre des dernières pluies pour reprendre celle gris-bleu des galets qui tapissent son lit, dans lequel il coule nonchalamment. Après l'ascension de ce tronçon de la nouvelle voie, on doit revenir vers le tracé ancien de la Nationale cinq à l'entrée de la gare d'Aomar. Etant mieux située que le centre du village d'Aomar parce qu'elle est traversée par la RN cinq, Aomar-Gare s'est développée en aval de ce centre. On y entre et on y roule en première vitesse, encasré dans le long convoi de véhicules qui espèrent sortir au plus vite du goulot détraquement.

Une fois dépassés quelques petites manufactures locales activant à l'entrée ouest de la ville, le centre de la localité se révèle sous la forme d'une avenue grouillante de monde. Hanquée de ce qui est devenu un important bazar de vêtements sur le large trottoir de droite.

Par centaines, des robes typiques de la région, aux couleurs fluo chatoyantes, sont suspendues à des cintres et exposées à un soleil impitoyable en été, aux poussières soulevées par les véhicules et aux fumées d'échappement, sans parler des giboulées soudaines qui s'abattent sur la région en saison favorable, et dont

Sur les trottoirs
Les marchands essuient les piéces avant d'avoir pu ahir.

Plus au fil des ans, les boutiques en plein air se sont structurées, et l'occupation chaotique du trottoir a été organisée. Les vêtements, en majorité féminins, sont mieux protégés plus étanches, et accrochés à des bustes rudes terrifiés censés les mettre en valeur. Aux robes ka-byles pour tous âges sont venus s'ajouter aussi des vêtements d'autres régions du pays, de styles toujours plus éclectiques mais visiblement plus soignés.

Sur le côté gauche de la rue, quelques commerçants ont ouvert, dont un café, une petite épicerie, des étals de légumes et fruits, des boutiques de CD et cassettes qui, comme partout en Algérie, déversent un brouhaha incroyable où des mélodies de tous genres se mêlent parfois au Coran psalmodié. C'est alors une vraie cacophonie qui tente de vaincre le rugissement des diesels de passage. Cet espace est le gagne-pain d'un grand nombre d'habitants de ces rudes contrées passablement démunies, où la population déploie des efforts harassants pour gagner sa croûte. Les transferts de parents émigrés en France sont sûrement devenus insuffisants, s'ils ne sont pas tout simplement taris, victimes de l'individualisme qui se développe au détriment des solidarités proverbiales des familles algériennes.

Toute la contrée est montagneuse. Les terres arables sont rares, mais grâce à quelques rivières moins avares qu'ailleurs et dans les vallées moins encaissées, les agriculteurs peuvent parfois irriguer. L'olivier prédomine, avec les autres cultures vivrières. Dans beaucoup de vergers on soigne les figuiers et les grenadiers, avec

l'apparition (parfois la réapparition) ces dernières années – ô luxe suprême – de cerisiers en nombre dont l'éclat n'a d'égal que la saveur délicateuse. Sur le bord de la route, vous pouvez aussi voir proposer dans des corbeilles d'osier tapisées de feuilles, des arrouses charnues, attirant par leur fraîche couleur rouge sur fond vert les regards avides des enfants des voyageurs, si ce n'est des adultes mêmes.

Je me gare le long du trottoir encombré de packs de bouteilles d'eau minérale et de sodas, pour acheter le journal et prendre un café. Je prends soin d'éviter de masquer la table improvisée du jeune vendeur de cigarettes légales, mais surtout de contrebande. A cinq mètres un gendarme organise la circulation au centre du grec dont la branche gauche monte vers le centre de Aomar. L'homme en vert me lance un regard réprobateur, je lui fais signe que je ne tarderai pas. Il accepte gentiment en opinant du chef et remet le sifflet dans sa bouche pour tancer rageusement un minibus bondé qui racolait en avançant au ralenti.

Je pénètre dans le café et passe commande au comptoir dans le tumulte des conversations des clients.

C'est toi comme nos cafés et nos restaurants sont bryngants. « C'est comme ça partout autour de la Méditerranée ! » m'a dit un jour un ami européen à qui je faisais remarquer le phénomène, parce qu'il jetait des regards passablement effrayés aux tables voisines tonitruantes. Encore la Méditerranée ! Elle a si bon dos. Mais je crois à l'explication de cet ami.

Je le crois, pensant néanmoins que c'est relatif. Les voyages m'ont emmené dans quelques villes autour de cette « Mer Blanche du Milieu » (nom arabe de la

Méditerranée), aussi diverses que Tunis, Gabes, Tripoli, Beyrouth, Marseille, Nice, Rome, La Vallette et Nice, et si effectivement dans les villes arabes les cafés et restaurants sont bruyants, j'ai pu constater tout de même un entrainement plus feutré sur la rive européenne. Je crois plutôt que ce sont nos habitudes berbères-africaines qui sont à mettre en cause, plus ou moins loin de « l'explication méditerranéenne » magnum de mon ami l'Européen.

Les pays du Nord ont des lieux publics autrement plus calmes. Etant curieux et cultivant l'observation de l'espèce humaine, j'ai pu me faire une idée objective sur ce trait culturel particulier, en comparant les comportements dans des pays aussi divers que le Sénégal, la Syrie, la Jordanie, le Liban, les Emirats d'une part, et la Suisse, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, et l'ex Union Soviétique d'autre part. Quoique pour Paris et Rome...

Mais je pense que c'est dû à leur population plus cosmopolite. C'est fantastique comme un bureau de poste par exemple est silencieux à Moscou. On y entendrait la chute d'une feuille de papier sur le sol. Mais à Alger ou Constantin, mon collègue, je ne te dis pas ! Dans nos lieux publics, ce sont des olympiades de vociférations. Les premiers atablés engagent la conversation sur un ton ma foi moyen. Ils font même un peu attention à l'oreille « négligemment » tendue du garçon ! Les dients suivants sont obligés d'élever un peu la voix pour se faire entendre, la salle n'étant plus aussi silencieuse (merci aussi au volume de la cassette ou du CD des lieux qui y participe bénévolement et avec efficacité), et ainsi de suite. Alors plus la salle est pleine et plus on est obligé de crier pour se faire entendre de son voisin. Nagnib Mahfouz a sûrement dû écrire une foule

d'histoires inédites rien qu'en prenant note de ces conversations à tue-tête que distribuent les tables de nos cafés. Il « suffit » alors d'imaginer le début ou la fin de l'histoire dont on vient de saisir une partie dans le rohu-bohu. Je ne vous parle pas des affaires qui y sont conclues, ni des « secrets » dévoilés à la cantonade ! Le plus dur sera seulement de faire attention à ne pas mélanger dans l'histoire les paroles arrivant de votre droite avec celles venant de la gauche ou de derrière !

Arrivé au comptoir je suis obligé de crier :
— Bonjour ! Un café léger s'il vous plaît, et une « N'gaous » bien fraîche... Mais je vous prévient que je n'ai pas de petite monnaie. J'ai seulement ce billet de mille Dinars !

L'homme derrière la caisse, probablement le patron, a entendu. Il ne laisse pas au barman le temps de répondre :

— Marhaba bik, khouna (Bienvenue, frère). Puisque c'est comme ça, alors soit je t'offre les boissons, soit tu me les paies à ton prochain passage par ici, parce que ma monnaie a été épuisée, me dit-il en souriant, et en criant également pour se faire entendre dans le bruit ambiant, tout en portant la paume de sa main à son cœur en signe d'amitié.

— Mais mon frère, je lui réponds à pleins poumons, ça ne règle pas mon problème. Je dois acheter aussi des journaux, vous me les payez aussi, alors.

— Pas de problème, je te les fais amener à mon compte avec plaisir, me répond-il en baissant la tête pour me fixer par-dessus ses petites lunettes.

— Vous êtes vraiment aimable, mais je pourrais tarder à repasser par ici, ou que j'oublie ma dette. Et puis si vous deviez faire comme ça avec tout le monde....

— Ohhh, ne vous tracassez pas pour moi, fait-il. D'abord Woudjeh lakrouf maïrouf (l'agneau se recon-
nait à sa tête), et puis la fortune c'est Dieu qui la donne,
pas les hommes, ni la course éperdue derrière elle!

Je prends mon café puis mon jus, ayant décidé après
cet accueil chaleureux de prendre mon temps et de fin-
mer une cigarette. Puis je serre la main au patron en
le remerciant, et repars avec la monnaie pour acheter
mes journaux, parce qu'entretemps un autre monsieur
au comptoir a accepté spontanément de me changer
les mille dinars, ayant (forcément) entendu les propos
échangés.

Je reprends la route le cœur léger. C'est rien, quatre
vingt dinars. Moins que rien, même. Mais la jovialité du
patron du café m'a mis de bonne humeur. La serviabi-
lité et la chaleur humaine, me dis-je, n'ont pas complè-
tement disparu - fort heureusement - de la surface de la
terre, malgré la dureté de la vie, le développement des
égoïsmes et de la désillusion. C'est vrai que les vicis-
situdes nous poussent trop souvent et imperceptiblement
à de tels oublis. Parce que des petits événements simi-
laires, j'en ai vécu, dont certains m'ont particulièrement
touchés. Par exemple ce soir d'été bien chaud il y a une
vingtaine d'années, sur la rocade des hauts plateaux,
où je me suis arrêté avec femme et enfants, quasiment
au milieu de mille part, pour les faire manger et boire
après quelque trois cent kilomètres de route. On avait
pris de l'eau et des provisions avec nous, sachant que
la nuit allait nous surprendre en rase campagne, et on
s'était arrêté non loin d'une modeste maison isolée au
bord de la route, en ce temps là déserte. Les petits bruits

58

de notre groupe, portant dans le silence de ce clair soir
d'été, ont du parvenir à l'intérieur de la maison éloignée
d'une centaine de mètres. Dans la petite clarté des feux
de position de la voiture que j'ai laissés allumés, je vois
arriver vers nous un monsieur, un sexagénaire. Il était
habillé modestement d'une vieille gandoura blanche,
portait un turban de la même couleur, les pieds dans des
sandales en plastique. Ne sachant à qui j'avais affaire,
et méfiant pour ma famille en ce lieu désert et de nuit,
j'ai subrepticement mi la main sur le morceau de gros
câble électrique que j'ai toujours avec moi, la présence
des enfants me rendant plus vulnérable. Le bonhomme
s'est arrêté à cinq mètres.

— Essalamou alaykoun.

— Oua alaykoun essalam.

J'explique que nous nous sommes arrêtés pour faire
manger les enfants, parce qu'à Msila tout doit être fer-
mé déjà.

— Ah oui, c'est sûr. Nous, on a déjà diné. On mange
tôt à la campagne. Mais venez chez moi je vous prie,
on vous préparera au moins une omelette rapidement.
Vous avez des enfants avec vous.

— C'est très gentil à vous, mais on a ce qu'il faut, et
on ne veut pas vous déranger, je lui réponds.

— Excusez moi, insiste-t-il en écartant les mains, je
ne peux accepter de voir les enfants manger dans le
noir dehors, et il fait encore chaud, alors que nous on
est au frais à la maison. Dieu ne me pardonnerait pas !

Dans la pénombre, ma femme me jette un regard
« négatif » dans lequel je déchiffre : « insiste pour
qu'on ne dérange pas cette famille, j'aurai honte ».

J'ai insisté, en expliquant que je ne voulais certaine-
ment pas l'offenser par mon refus poli, m'appuyant sur

59

le temps qui me manque, la route encore longue pour arriver chez nous, et le fait qu'on avait tout ce qu'il fallait avec nous.

Apparemment mal à l'aise, le monsieur finit par se partir sans un mot. Sauf qu'il revint au bout de quelques instants avec une galette de pain sans levure (rakhsis), du beurre frais dans une assiette, un pot de petit lait, et trois oranges! Nous en avons mangé avec plaisir!

Quelques années auparavant, j'étais à l'université à Grenoble alors que j'étais déjà marié et accompagné de ma fille de deux ans. Avec ma bourse modeste, j'arrivais juste à joindre les deux bouts, en me limitant au strict nécessaire. Ce n'était pas la misère, bien sûr, mais c'était très juste matériellement parlant. Trois jours avant la fin de l'année, deux cadres administratifs de l'Institut sont venus me voir pour m'inviter avec ma petite famille, parce qu'ils organisaient le réveillon chez l'un d'eux. Ces deux jeunes gens m'avaient déjà aidé par le passé, l'un m'ayant offert son bel appartement pour deux semaines, le temps que je me trouve un studio, et l'autre, une jeune femme, m'ayant fourni une table, trois chaises, un réchaud de camping, et de la vaisselle.

Mais ce qui est resté gravé dans mon souvenir, en dehors d'une belle soirée passée ensemble, du repas gargantuesque et du paquet de jouets et friandises offerts à ma fille, c'est que ces deux amis, par égard pour nous musulmans, ont renoncé à l'alcool cette nuit là. J'ai eu beau leur expliquer que je n'étais nullement dérangé qu'ils boivent comme d'habitude, rien n'y a fait. J'avais le sentiment que c'était ma famille qui les avait dérangés en réalité, mais ils montraient un réel plaisir en notre compagnie, parce qu'on était vraiment à l'hor-

neur. On a passé une soirée inoubliable, à rire, à parler de l'Algérie, à danser sur des rythmes algériens et français et à nous amuser comme rarement.

Au petit matin, ils nous ont raccompagnés à notre studio, l'estomac gonflés de mets riches et savoureux, et de... coca et jus de fruits!

Jamais je n'oublierai ce geste de respect et d'amitié à notre égard. Parce que passer le réveillon sans alcool pour des français, il fallait le faire! Et ma foi de musulman qui me prescrivait de ne pas boire d'alcool restera aussi forte que mon respect et ma considération envers ces personnes et tous les humains généreux, respectueux envers leurs semblables sans considération ethnique ou religieuse. Non seulement ils n'ont aucun préjugé dans leur cœur, mais en plus ils vous témoignent leur respect dans les faits.

Et j'en ai croisé sur mon chemin, comme mon ancien directeur d'école si différent des autres, un vieux français plus ou moins atypique, par rapport à la masse qui vivait chez nous.

Sur les conseils de mon institutrice qui était sa femme et projetait de me faire sauter la classe supérieure, je devais prendre des cours complémentaires payants pour m'y préparer. Elle pensait que j'étais doté et que ce serait dommage de ne pas pousser cet avantage. Pourtant la guerre de libération était dans une de ses phases les plus dures en cette année 1958. Apprenant que ma famille de 14 personnes n'avait pas les moyens de financer ces cours particuliers, elle avait mis au point avec son mari un stratagème. Avec sa complicité, le directeur m'appela à son bureau la dernière semaine du mois pour soi-disant prendre livraison de cratale, ou d'encre ou de papiers, et me donnait en ca-

chère une enveloppe fermée contenant une somme d'argent. À la fin de chaque mois et pendant six mois successifs, je devais ostensiblement la remettre à mon successif comme « paiement du mois », venant de mes inscriptions comme des soupçons, notre inscriptions parents. Et pour éviter des soupçons de ramener la somme avait instruit tout le petit groupe de ramener la somme sous la même forme.

Mon père n'a appris cette chose que des années plus tard. Il était en train de m'écouter, et je voyais que son regard fixait un point lointain au-delà de mon visage. Il n'a pas fait le moindre commentaire.

Merci, M. Ferry, directeur d'école si mal nommé, si l'on se réfère à son hononyme raciste Jules, qui faisait l'apologie du colonialisme et des « civilisations supérieures ». Notre Bernard Ferry lui, a eu le chic de faire comme si de rien n'était ce fameux 11 Novembre 1960, où notre école avait refusé de chanter la Marseillaise pour commémorer l'armistice de 1918, et n'avait finalement accepté après molle insistance, qu'à la groommelleur comme un vague chahut ! Chacun avait sauvé la face en acceptant le compromis. Par ce témoignage dont mes camarades de classe se souviendront peut-être (au moins pour cette dernière anecdote publique), je voulais dire que tout le monde n'est pas pareil. Ce faisant, je ne voudrais nullement dédouaner pour autant le colonialisme français des exactions sur des populations écrasées, dépossédées, exploitées sans vergogne, ni du pillage en règle de notre pays durant cent trente-deux ans. Mais je crois que la mise en exergue de tels événements et de tels personnages est nécessaire pour dire qu'il est indispensable de faire le tri et éviter de mettre tout le monde dans le même sac. Ce serait rendre service aux sélards et faire regretter leur artritude aux justes.

Et si une hirondelle ne fait pas le printemps, ce bel oiseau lorsqu'il s'est pris au piège dans une maison, on le prend, on enduit sa tête d'un peu de henné, puis on lui redonne sa liberté. Telle est notre tradition.

Tous les peuples de la terre, comme j'ai eu à m'en convaincre le long de ma modeste vie, rentrent en compte le long de la pire, et le peuple auquel j'appartiens aussi. Et à défaut de pouvoir corriger la pire, le devoir nous dicte de rendre justice au meilleur. Comme ne pas se laisser extirper de notre mémoire ces Justes qui font toute la différence entre les peuples et ceux qui agissent en son nom.

Contrairement à Albert Camus qui, malgré une sagacité et un talent supérieurs, préférera mettre une chape sur sa conscience, et dénier à l'Algérie le droit non négociable d'être libre, des femmes et des hommes appartenant aux rangs du colonisateur, se sont démarqués, préférant affronter l'étiquette de traîtres qui leur était collée injustement par les leurs, pour suivre jusqu'au bout la voie de la justice. Il faut rendre un hommage appuyé et marquer sa reconnaissance à ceux-là. Ils ont payé de leur vie, de leur liberté ou de leur confort, pour avoir fait ce choix. Des centaines, des milliers de ces personnes ont apporté leur soutien à la cause de l'Algérie en lutte. Henry maillot, Maurice Audin, Raymond Peychaud, Bernard Yveton ont connu le sacrifice suprême, les autres ont apporté leur contribution sous des formes diverses, défiant le risque. Ils ont hébergé des militants recherchés, confectionné des faux papiers, convoyé des fonds, ou fait entendre leur voix pour défendre la liberté et dénoncer les exactions et l'injustice. Henry Alleg, Janson et les porteurs de valise de son réseau, les époux Chautel, Annie Streiner, André Man-

18. Khenchela

l'espace sur la droite de la route, maintenant gagné par l'extension de la ville de Khenchela a longtemps été un simple chemin muletier, raccourci conduisant à Hammam Essalhiné. C'est « Foum T'fist ». A cet endroit il était peu recommandé dans le temps de s'attarder à la nuit tombée, de crainte d'y être surpris par le fantôme réputé hanter les lieux. Les jeunes gens de l'époque, tout au moins avant le déclenchement de la guerre de libération, se lançaient des défis, à qui parviendrait à la nuit tombée en empruntant ce chemin, pour revenir de Hammam Essalhiné avec une bouteille remplie de son eau. Il faut croire que la cité qui a vu le jour depuis, a soit chassé le fantôme, soit détruit irrémédiablement cette légende. Dommage ! C'était peut être aussi la présence à proximité du poste de contrôle de l'armée française durant les sept années et demi de guerre. En ce temps là, la ville entière était cernée par les barbelés et on ne pouvait en sortir ou y entrer que par cinq postes établis à demeure. Et il fallait être muni d'un laissez-passer délivré par l'armée.

Au croisement de la route nationale avec la double voie qui grimpe à droite vers le mont Ras Sardinoum, au milieu d'une large avenue qui monte vers le centre ville, deux policiers débonnaires surveillent la circulation à proximité de « La Sentinelle », une statue géante représentant un maquisard de l'Ain vêtu de sa cachabiah serrée à la taille par une cartouchière, la tête coiffée

d'un turban léger, et un fusil de chasse entre les mains, lui barrait la poitrine.

On peut remarquer que l'homme est gaucher. Un autre clin d'œil symbolique ? Au légendaire Messaoud Azelnadh, peut-être ?

La Sentinelle aux sourcils froncés porte un regard que l'artiste sculpteur a voulu méfiant, vers la route qui accède à la ville. La Sentinelle doit en protéger les habitants de tous les envahisseurs possibles, comme a connu l'histoire. Elle garde le regard fixé vers l'Ouest, semblant assurée que les autres points cardinaux sont, eux, sécurisés.

Sur sa gauche, au Sud, elle peut compter sur les hauteurs des Aurès, les monts Ras Serdhoum, Djebel Roum et Changouma où veillent les farouches Ouled Yagoub qui ne s'en laissent pas compter. On rapporte que manquant d'armes un jour où un gradé et sa troupe s'annonçaient en vue de percevoir les impôts réclamés par le Bey de Constantine, ils avaient détruits une tente collinaire, et les eaux libérées dévalaient les pentes, bousculant et emportant dans la gadoue tout le détachement qui, après avoir reçu une correction mémorable, s'en est retourné penaud pour ne plus revenir.

Plus au Sud-est, la trouée de Djebel Djahfa où le roi Iomou, dans une deuxième bataille où ce dernier prit le dessus et se vengea ainsi de la défaite de son second, le général Gounhahs.

La Sentinelle veille sur Bled El Baroud, bastion réputé des Amamra et Nememcha, un territoire à qui ce surnom n'a pas été attribué par hasard.

A l'Est, l'installation des troupes françaises, notamment à Tazougaret et Zoui (aujourd'hui El Mahmel et

Ouled Rechache), si elle a compliqué les choses pour les combattants de l'Aln, ne les a pas empêchés de s'y adapter et de porter des coups sévères à l'ennemi en harcelant dans des embuscades téméraires. C'est aussi le territoire par lequel a déferlé la cavalerie des Beni Hilal, qui n'a pas laissé paradoxalement que des souvenirs d'envahisseurs. L'arrivée du divin message du prophète Mohamed (Salut et prière sur lui), et son expansion fulgurante n'y sont sans doute pas étrangers. Les légendes de Dhiab El Helaili se racontent toujours, et il n'est pas rare d'entendre quelques vieux sages, berbères jusqu'à la moelle, se revendiquer de la lignée des Beni Hilal !

En direction du Sud-est, dans la zone steppique pré-saharienne que partage Khenchela avec Tébessa et la Tunisie, El Djorf résonne encore des fracas de deux des plus grandes batailles livrées en ces lieux à l'armée française. Dans celle de Septembre 1956 qui dura une semaine entière, l'armée française dépêcha tout l'arsenal disponible comme troupes, artillerie, blindés et aviation, ayant repéré les combattants de l'Aln sous les ordres des fameux chefs Bachir Chihani, Laghour Abbas, Lazhar Cheriet et Adjel Adjoul. Les forces de l'Armée de Libération Nationale qui avaient la maîtrise des Aurès Nememcha, affrontèrent les trois mille hommes de l'ennemi. L'armée française voulut réduire la résistance, de plus en plus organisée et meurtrière, et fermer la frontière à l'acheminement des armes, mais le courage et la connaissance du terrain permirent aux djounoud de l'Aln d'infliger à l'armée française des pertes importantes, quasiment un soldat pour chaque combattant algérien engagé dans la bataille selon les témoignages, et huit avions. Les mouqjathine par

vintrent après une longue résistance, à briser l'enceinte, non sans laisser sur place un nombre important de martyrs.

La deuxième bataille eut lieu au printemps de l'année suivante, et bien qu'ayant mis en présence des forces moins nombreuses, ne s'en termina pas moins avec des pertes matérielles et humaines infligées à l'ennemi, même si beaucoup de martyrs furent comptés à l'encre aussi dans les rangs de l'AIN.

Au nord de la zone surveillée par la Sentinelle la plaine du Charââ et son bastion Baghaï, où naquirent quelques siècles auparavant le mouvement des Circellions, Baghaï, Khenchela, et toute l'Algérie continuent d'honorer la Kahina, la reine des Aurès du VII^e siècle qui, après la mort de Kocella, ne put se résoudre à laisser sa terre envahie par les étrangers, les arabes omeyyades qu'elle considérait comme des pillards venus conquérir son pays et spolier les richesses de son peuple. Une légende toujours en discussion la présente comme adepte de la politique de la terre brûlée, préférant saccager son royaume plutôt que de l'abandonner aux envahisseurs. Après avoir défait le général omeyyade Hassan Ibn Nuâman qu'elle fera reculer jusqu' en Libye, et étendu son règne sur toute l'Afrique, elle fut vaincue, son fils adoptif arabe l'ayant trahie, et tomba avec son armée dans la seconde bataille que lui livra le même Hassan.

Aujourd'hui, une magnifique statue l'immortalise à Baghaï, où on la voit scruter l'horizon, vers l'Est cette soieïl, et sa main gauche est posée sur le pommeau du glaive porté à sa ceinture. Certes, le monument

immortalise la reine courageuse dévouée à sa terre, mais l'hommage devrait être compris comme célébrant toutes les femmes à travers le pays pour le rôle déterminant qu'elles ont joué durant la guerre de libération dans les combats, les infirmeries, la logistique. Elles ont aussi supporté le poids de la souffrance, comme mères et épouses pleurant les leurs, victimes de la répression. Et les descendantes de ces descendantes ont donné une autre leçon de courage et de détermination aux hommes, par leur refus de plier face aux desseins funestes du terrorisme.

Sur cette vaste plaine du Charââ, et celles de Stikha et de Rimla, sensibles aux caprices du climat dont elles rendent le verdict sans appel au moment des récoltes, courent les récits de tant de batailles, mais pas seulement. Ces contrées malmenées n'ont jamais pour autant renoncé à leur humanisme. Ainsi l'hospitalité proverbiale et le chevaleresque reconnus au peuple algérien en général, font ici l'objet de légendes qui les portent au sommet des valeurs humaines. On raconte que dans les temps anciens, un cavalier au port albert, signe de la noblesse de son extraction, aborda, fatigué, la première demeure d'un village et sollicita l'hospitalité en prononçant la phrase « dhif rabbi » (Dieu vous envoie un invité). Le maître de maison, un homme de condition modeste, avait une fille, Djazia, d'une beauté qui n'avait pas d'égal sur le vaste territoire. Djazia était demandée en mariage par toutes les familles des tribus alentour. Mais le père rejetait obstinément les demandes, jugeant qu'aucun des jeunes prétendants ne la méritait. Alors, rien que pour pouvoir accueillir et honorer dignement son visiteur, il fit annoncer discrètement qu'il était prêt à accorder la main de sa fille au

premier qui lui permettrait d'assurer le plus riche des repas à son hôte. C'est ainsi que la légende raconte comment fut mariée la belle Djazia. Un village et un lieu dit portent toujours son nom.

Quant à la zone Ouest que la sentinelle semble fausement négliger de son regard scrutateur, elle abrite le lieu dit Chaabet El Ghoulâ, un jalon de l'histoire du XX^e siècle algérien. Dans un creux de ce valton, en cette fameuse nuit du premier Novembre 1954, une poignée de braves sous les ordres d'Abbas Laghour écouta les dernières consignes avant de s'élaner vers le centre de Khenchela, où résonneront les premiers coups de feu qui déclencheront, quelques minutes avant minuit, la guerre de libération. Outre le sabotage d'un poste transformateur pour pouvoir agir dans l'obscurité, et l'arrestation du commissariat de police qui fut occupé et désarmé, et où fut blessé un policier algérien, la citadelle de l'Administrateur de la commune mixte fut prise d'assaut. Le lieutenant Darnaut y laissa la vie avec deux autres militaires.

Si la wilaya de Khenchela a donné plus de quatre mille martyrs à la révolution, la Sentinelle sait que cette région est prête à rééditer l'histoire, y compris contre l'ennemi intérieur. Cette région, et tant d'autres semblables à travers l'Algérie, sont trop fortes de l'expérience des siècles, imprimée dans chaque arbre, chaque vallée, chaque crête, chaque cours d'eau. War-koulli nassim, sakhr j'balna rah yharib'houm » (même si toutes les âmes tombaient en martyre, le roc de nos montagnes les combattrait) ?

C'est pourquoi la Sentinelle ne s'en fait pas outre mesure de ce côté-là, malgré les reliets propres et les forêts

qui peuvent favoriser les surprises. Peut être même du fait de cette topographie. Mais je ne doute pas l'ombre d'une minute que la vigilance tendue, ostensiblement affichée de l'homme de garde figé sur son socle, et la détermination visible sur les traits de son visage, ne l'empêchent pas d'aspirer lui aussi à la paix qu'appelle de ses vœux un peuple harassé par les épreuves violentes. Le peuple aime la paix, mais il n'hésite pas à faire la guerre quand les circonstances l'y poussent.

A gauche du gaucher géant a été érigé le musée local de la Révolution. A son entrée git le moteur de l'un des avions abattus durant la guerre, peut être un de ceux-là même que nous avions vu tournoyer au dessus des montagnes qui surplombent la ville, jetant leurs bombes au napalm sur les maquisards débouqués, et mettant le feu à la forêt. Je ne me rappelle pas si c'est au cours de cette bataille que le vent a tourné et que l'incendie a pris au piège une partie des soldats français engagés à terre. Mais cet événement a bien eu lieu.

Dans la cour du musée un immense mémorial en marbre blanc affiche les noms de quelque trois à quatre mille chahids. Le musée qui est clôturé par un muret surmonté de barreaux figurant des milliers de fusils, se trouve à proximité de l'endroit où ont été déterrés en 1982 les restes d'un charnier datant de la guerre. Les mille deux cents squelettes d'adultes, hommes, femmes et enfants mis au jour, enterrés à quelques centimètres sous le sol côtoyaient pour certains les projectiles ou les instruments de torture ou d'exécution qui les ont entraînés. Des cannettes de bière « Kronenbourg » encore presque intactes avaient été enterrées avec des supplicés. J'avais eu l'horrible privilège de venir participer à l'exhumation de ces ossements, dont ni le nom ni le

nombre des personnes à qui ils appartenaient ne figurent probablement en totalité sur le mémorial du musée. Les malheureux avaient été de toute évidence suppliciés puis sommairement enterrés dans le périmètre de la caserne qui était elle-même à cet endroit, jouxtant le sinistre deuxième bureau de l'armée française. Garder près de soi le charnier c'était éviter que ces crimes atroces ne soient découverts et portés à la connaissance d'un monde de plus en plus acquis au combat libérateur de l'Algérie.

Avant de parvenir au Chahbord, la montagne mythique qui surplombe la ville à l'Ouest, avec son fortin emblématique, on longe les bâtiments du premier centre universitaire, qui a grandi depuis en se déplaçant à la périphérie de la ville. Sur la route d'Oum El Bouaghi, il abrite désormais de nombreux instituteurs et des milliers d'étudiants. Ça change du temps où, en 1963, dans la classe la plus haute de l'unique collège de la ville, il n'y avait pas vingt-cinq élèves, et où quelques uns, les plus chanceux, allaient entamer leur seconde dans un lycée de Constantine. Dans ce fameux collège, filles et garçons algériens côtoyaient dans leur quête d'un avenir meilleur, filles et garçons européens pendant les trois premières années qui précéderent l'indépendance. Puis l'année suivante, dans la classe de troisième il n'y eut plus que les algériens, les autres ayant quitté le pays à son indépendance.

Devant l'entrée de l'ancien centre universitaire, converti en institut d'économie, quelques étudiants discutent. Certaines étudiantes portent ces tristes tenues auxquelles décidément je n'arrive pas à m'accoutumer,

et ont la tête couverte d'un tissu terre. Les filles de notre collège, jusqu'à l'université sans le moindre complexe, concurrençaient leurs camarades européennes sur tous les plans : vivantes, élégantes et studieuses. Et le 3 juillet 1962, le jour de la proclamation officielle le 3 juillet 1962, le jour de l'autodétermination, elles des résultats du référendum d'autodétermination, elles avaient arboré jupe plissée blanche, chemisier vert, et large ceinture rouge. Le tout en satin, pour chanter la liberté dans des défilés spontanés interminables. Dans les mêmes rangs défilaient les garçons vus de joie portant l'emblème national et parfois un calot aux mêmes couleurs.

L'avenue reprend son souffle en marquant un palier aux pieds du Chahbord. Une fresque est sculptée sur le mur de soutènement, évoquant l'épopée des lieux et l'héritage culturel. Puis on descend une pente plus légère vers les édifices abritant le tribunal et le commissariat central.

L'ex-jardin public qu'un ancien professeur de droit d'origine syrienne avait pris pour un musée, (il était plein de sculptures et de stèles romaines exhumées lors de fouilles) a été étouffé depuis par le béton. A son entrée, un monument élané honorant jadis l'armée française, érigé devant l'ancien foyer militaire « Dar El Askri », a été intelligemment conservé, mais maintenant comme prise de guerre dédiée à la mémoire du combat de l'Algérie. A l'angle de la grande mosquée, dont la riche architecture est rehaussée par quatre fins minarets, commence l'avenue qui part à droite, et qui a conservé le nom de route de Babar. Ce n'est plus vrai, car désormais la route de Babar proprement dite com-

mence des kilomètres plus loin au Sud, la ville s'étant éendue vertigineusement. Cap plein Sud, la route de Babar, Massinisa, le roi qui aurait pu créer l'empire maghrébin et faire trembler Rome, a sûrement fait cette route et même plusieurs fois. Comme Taklathas et Youghourta. De même ce chemin particulier a sans doute guidé au V^e siècle les révoltes des Aures contre la misère vécue sous les vandales de Genséric. Quant à la Kahina, elle l'a emprunté à coup sûr deux siècles plus tard. Et plusieurs fois.

Malgré les centaines de kilomètres avalés, j'ai envie de continuer à suivre cette route chargée d'histoire pour doubler Babar, ses figues, son miel et ses abricots, ses fontaines et ses célèbres tapis, jusqu'à rejoindre Khangat Sidi Nadi pour abreuver mes yeux encombrés d'images trop urbaines, de la beauté singulière de l'hinérate. Je ferais au passage un crochet par Taberdga, ses gorges et son cirque au milieu duquel trône le dôme rocheux titanesque coiffé de son forin de pierres rouges. Je me ressourcerais en me mirant un instant dans le cours cristallin de l'Oued Bidjer coulant au fond de la vallée des Beni Barbar puis, désaltéré à la source du village, je poursuivrais pourquoi pas vers Star, Zaouïa, El Amra, avant de déboucher dans la péninsule.

Retournant ensuite sur mes pas, je traverserais la nouvelle ville de Chechar pour grimper plus loin à Djelal la pittoresque et sa citadelle perchée comme un nid d'aigle où l'on vous accueille avec des noix, du miel, des grenades et des figues. Le miel produit sous ces latitudes est célèbre dans tout le pays pour ses vertus thérapeutiques. Les abeilles, peuple d'insectes charmants,

et travailleurs, y sont élevées dans des ruches traditionnelles en alfa, et surtout les fleurs des plantes sauvages des environs, notamment l'armoise blanche.

Puis parcourir cet ancien territoire des lions, au propre et au figuré. Le lion est dit « ar » en parler Chaoui, ce qui a donné les suffixes des noms de Babar, Chechar, Star. Aujourd'hui les lions ont disparu mais on peut toujours en imaginer les fantômes régnant sur un paysage vaste et sauvage.

Un jour je visitais le zoo de Leipzig et les cris des nombreux animaux qui le peuplaient accompagnaient sans discontinuer les visiteurs. Soudain un son éffrayant éclata, et un silence total se fit pour un moment. Passant à côté d'une grille qui fermait une grille artificielle, je vis l'auteur du cri terrifiant: « Lion de Berbérie », indiquait en allemand un écriteau. J'en fis la traduction à l'ami Belabbesien qui m'accompagnait. Et voilà que mon ami se met au garde-à-vous, et sous les yeux amusés des allemands, il mima un salut militaire appuyé au fante, en lui lançant « Sahnit ya tarras ! » (Bravo le gaillard !)

Sur la route que j'aurais voulu poursuivre, j'observais bien sûr une halte méritée à Khangat Sidi Nadi pour revivre un moment l'hospitalité et la sagesse tranquille de l'oasis et de ses habitants accueillants. Je descendrais jusqu'à Zeribet El Oued qui, en fait de porte du désert, s'est muée en véritable jardin potager, où les innombrables exploitations agricoles ont verti de vastes étendues, jadis de sable ocre, et où des dizaines de serres forment un lac brillant.

Au soleil. Mais éprouvé tout de même par le long trajet, qui n'est au demeurant qu'un petit bout de mon pays, j'abandonnerais la direction de Biskra pour,

comme le saumon, virer au nord vers le bercan où je vis le jour, remonant le cours de Oued El Arab où les mortus de la pêche apprécient le silence en taquinant le barbeau. Je roulerais sans redigier sur la chaussée défoncée par la violence des intempéries (et délaissées par les communes au pauvre budget), rien que pour un coup d'œil aux panoramas singuliers des sites de T'Bouyahmed, El Oudja, Kihra et Foum Hella, et aux gorges encaissées au fond desquelles murmure la rivière. Les eaux y serpentent au milieu de rochers blancs qu'elles ont lissés et façonnés, parfois fureusement quand elles dévalent les flancs Sud des Aurès, nourries par les orages.

Canalisant Oued El Arab, les versants abrupts ou plus rondouillards des vallées découpent des formes étranges, poussant votre imagination à vagabonder. C'est le pays du goundi, du chacal, du renard, de l'iyène, de la perdrix, du lièvre et des cobras.

En choisissant cet itinéraire, je me serais fait violence, ayant stoppé ma promenade à la sortie de la vallée des Beni Barbar. Sahret El Memcha m'aurait tout aussi amicalement accueilli si j'avais continué pour déboucher sur le plat pays d' El Meïta et Ouezern, là où l'on fait connaissance avec les bandes des n'f'icha, ces larges berges plates des oueds intermittents qui, arrosées par les alluvions, donnent des récoltes légendaires. L'horizon y est dégagé au Sud, mais le nord vers Guentis et Boudoukhane est plus tourmenté, faisant partie des reliefs des Aurès Nememcha. Là aussi, l'agriculture revêt grâce à la ténacité des investisseurs, et les récoltes précoces fournissent les marchés du Nord en quantité et qualité. Le voyageur qui s'y hasarderait pourrait faire la connaissance jamais démente de la rudesse

des gens qui n'a d'égalé que leur hospitalité légendaire. Invité à s'arrêter un peu, il aurait le loisir de savourer la douceur des nuits à la belle étoile autour du cous-cous, du brasier du méchoui, et du sens insoupçonné de l'humour de ses hôtes.

Mais ce périphe virtuel fera suffisamment l'affaire pour aujourd'hui. Je m'arrête. Il est déjà tard. Mon corps est engourdi. Mes yeux sont remplis d'images, et mon esprit de pérégrinations mentales. Aujourd'hui le voyage est terminé.

19. Terminus et Post scriptum

Mon véhicule stationné, je secoue un peu mes jambes pour les dégourdir, en me prenant à espérer avoir le temps, les moyens, et surtout une vie suffisamment longue, pour vagabonder sans fin sur le territoire de mon immense pays. Je traquerais avec ravissement les secrets infinis des paysages, curieux à n'en plus finir de la faune surprise à un détour, de chaque plante observée sur mon chemin, scannerai les plus petits détails de la topographie, et prêterais une oreille avide aux propos des habitants qui vous entretiennent volontiers des lieux et de leur histoire avec un truculent accent local.

Qu'est ce qu'il est beau, ce pays ! Il est beau en premier lieu objectivement, et aucun visiteur étranger à qui j'aurais parlé n'a soutenu le contraire, si l'on exclut les observations sur certains comportements marginaux. « Keine rose ohne dornen », disent les allemands. Il n'y a pas de rose sans épines. Même ces terribles années de folie que nous avons vécues finiront un jour par être vues comme un hoquet de l'histoire en marche. Les algériens n'ont pas toujours été ce qu'ils furent durant cette période. C'est une parenthèse douloureuse qui se refermera pour que réapparaisse à nouveau le peuple algérien fier, gai et généreux dans son immense majorité.

Et ce pays est beau subjectivement aussi. Parce que c'est mon pays, voilà tout. Cela ne veut pourtant pas

dire que d'autres pays ne le sont pas, ou le sont moins. Certains de ceux que j'ai eu la chance de visiter étaient aussi beaux, sans conteste. Ceux aussi que nous visions les yeux rivés sur l'écran du téléviseur. Simplement les canons de la beauté ne sont pas les mêmes selon les yeux, les lieux et les époques. Tel édifice humain merveilles pourra bien être érigé quelque part, un autre finira tôt ou tard par le détrôner pour diverses raisons (plus haut, plus hardi, plus surprenant, plus riche...). Le château de Rambouillet, celui de Versailles, le Sans Soucis, l'Alhambra, sont des chefs d'œuvres. Leur ont succédé l'opéra de Sidney, Bordj El Arab, le métro de Moscou... et bien d'autres œuvres humaines modernes. Et ça ne s'arrêtera sûrement pas.

Mais ce que vous offrent la nature et les grands espaces n'est pas façonnable à merci, et il est autrement plus original et durable comme don de Dieu. Les fjords et les lacs des pays nordiques sont fascinants. Et le Sahara et la côte jifillenne, ne sont ils pas des endroits merveilleux ?

Bien sûr, il serait déloyal de nier qu'il m'arrive à certains moments, confronté à la bêtise humaine et au génie, de détester ce pays ou ses habitants, ou les deux à la fois. C'est dans des moments pareils que je crois comprendre ceux qui ont pris leurs cliques (nous laissant quand même leurs daques) et sont partis là bas, au loin, pour d'autres horizons. Mais ces moments sont fugaces, fruits d'une colère non retenue. Quant à ceux qui ont émigré en raison de leur condition insupportable, ou pour échapper à un danger irrépressible, ou pour libérer un talent bridé, ou pour toute autre raison légitime, et y ont trouvé leur compte, tant mieux pour eux. Et je peux les comprendre.

Ceux qui sont restés attachés à leur présence au pays malgré les vicissitudes ou faute d'avoir les moyens de le quitter lorsqu'ils le voudraient bien, résistent en quête de mieux et arrivent plus ou moins à dépasser les contingences. Ils rêvent de construire un bonheur tout juste humain, à l'abri du besoin et du tumulte. Souvent ils finissent par arriver à la satisfaction. Parmi eux un certain nombre de bagarreurs mûlrent selon leurs moyens pour contribuer à y parvenir, pour eux et pour les autres. Quelqu'un aurait dit que le bonheur était plus une attitude qu'un état. Je pense qu'il a dit vrai.

Je ne conteste pas outre mesure certains griefs avérés contre ce pays. Mais certains ont quand même tendance à les ressasser un peu trop à ma guise, et cela devient carrément insupportable dans la bouche de râleurs invétérés qui en tirent profit pourtant ! A la longue, il devient passablement agaçant de voir proférer ces clichés à tour de bras par monsieur tout le monde, jusqu'aux jeunes adolescents dont l'expérience n'est même pas encore entamée, pour en savoir quoi que ce soit.

Mais dans les critiques adressées aux pouvoirs publics, qui sont fondées parce que ces derniers ont une responsabilité indiscutable dans les atterroissements, les virages ratés, voire la prédation, les opposants politiques ont souvent tendance à ne vous sortir que le négatif et à forcer le trait. On ne peut pas leur en vouloir complètement, d'abord parce qu'en politique il est de bonne guerre de caricaturer l'adversaire pour le diminuer en attendant de l'abattre. Mais je déteste la mauvaise foi dans les partis-pris criards et les aboiements des roquets derrière les grillages. Car l'overdose menace et la perte de crédibilité aussi, la coulterve s'avère

rant trop grosse à avaler ! Aussi faut-il à mon sens savoir raison garder y compris dans le dénigrement pur et dur.

Même si ce n'est pas toujours dû aux seuls mérites des pouvoirs publics, le développement connu par le pays depuis quarante ans d'indépendance est patent, sans commune mesure avec « l'œuvre civilisatrice » des cent trente-deux ans de colonisation, surtout que « l'œuvre » a plutôt servi les intrus, les indigènes, mar- et leur métropole, pas les algériens, les indigènes, marginalisés et poussés à se contenter parfois de survivre.

Et il est outrancier de soutenir à tort et à travers que le pays est fichu, que sa situation est la pire des catastrophes, qu'il est le wagon de queue sur la planète. Car s'il est sain et légitime d'exiger toujours mieux, si possible ici et maintenant, de revendiquer le progrès, le négativisme lorsqu'il est systématique et sans discernement, n'apporte pas grand chose, sinon la démobilité des gens dévoués à qui l'on doit au contraire un minimum de reconnaissance pour ce qu'ils arrivent à réaliser contre vents et marées.

Il convient aussi de se rappeler, sans jamais être hypnotisés par le rétroviseur, ou comme Narcisse par son image dans l'eau, d'où l'on est parti et quel était le chemin restant à parcourir. Malgré ce que permettent de nos jours les progrès de la science et des techniques comme accélération et raccourcis temporels, il est vain de croire que l'on peut rattraper aussi facilement, aussi vite, les pays développés qui ont mis des siècles pour parvenir à ce qu'ils sont aujourd'hui, en profitant d'aileurs et de surcroît de l'avantage tiré du pillage de nos richesses.

Le développement industriel malgré ses revers actuels, les progrès de l'agriculture, sont bien là pour ar-

river à faire vivre une population qui a presque quadruplé depuis l'indépendance. Les dizaines de milliers d'écoles, les dizaines d'universités, les centaines d'hôpitaux, les dizaines de barrages, les milliers de kilomètres de routes, les millions de logements, le meilleur niveau de vie, l'allongement de l'espérance de vie et j'en passe, sont l'œuvre de la seule Algérie libre. Ouvrez des milliers de ses enfants à qui il faudra bien rendre justice.

Dieu a créé les abeilles et les mouches. Et une seule abeille vaut mieux que cent mille mouches. Il n'est guère contestable que des erreurs grossières, des errements impardonnables, des gaspillages inexcusables, des détournements criminels, des épisodes dramatiques ont jalonné malheureusement cette œuvre. Un gâchis ! Evident ? En partie, sûrement. Mais n'est-ce pas l'histoire de tous les peuples de la terre ? Revisions-la de temps à autre pour confronter notre jugement.

Alors, tout en continuant à refuser que pareils ratages soient mis sur le compte de la fatalité, en s'opposant de toutes ses forces à la perpétuation de telles pratiques, et en commençant d'abord et surtout par bayer devant sa porte, il faut tenir le passé par la main et marcher vers l'avenir, ne succomber ni au pessimisme stérile et à l'auto-flagellation, ni à la béate autosatisfaction. La quête de l'équilibre régit tout l'univers.
